

Plâtrier



COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

RAPPORT
D'ANALYSE DE
PROFESSION

Ce rapport vise à décrire le plus justement possible le métier de plâtrier tel qu'il est exercé actuellement dans l'industrie de la construction au Québec. Il est le compte rendu des discussions tenues par un groupe de travailleurs réunis pour l'occasion et qui ont été recommandés à la Commission de la construction du Québec (CCQ) par les partenaires de l'industrie pour leur expertise.

L'analyse de profession est une première étape dans la définition des compétences exigées pour exercer le métier. Ce rapport devient l'un des outils de référence et d'aide à la décision utilisés par la CCQ à des fins pédagogiques et d'apprentissage.

Ce rapport n'engage en rien la responsabilité de la CCQ. Il n'a aucune portée juridique et se veut le reflet des discussions tenues lors de l'atelier d'analyse.

Ce texte est la propriété exclusive de la Commission de la construction du Québec. Toute reproduction ou modification de ce texte est interdite sauf à des fins privées et, auquel cas, à condition de ne pas en modifier le contenu et d'en citer la source.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Cette analyse de profession a été effectuée sous la responsabilité des personnes suivantes :

Responsabilité

Francis Kelly

Chef de section

Commission de la construction du Québec

Coordination, animation de l'atelier et rédaction du rapport

Bianca Chamberland

Conseillère en formation

Commission de la construction du Québec

Prise de notes

Manon Paiement

Secrétaire

Commission de la construction du Québec

Soutien à la réalisation

Michel Sébastien Roy

Plâtrier / formateur (expert de contenu)

École des métiers de la construction de Montréal

Nathalie Dufour

Conseillère en formation

Commission de la construction du Québec

Secrétariat et mise en page

Sylvie Brien

Secrétaire

Commission de la construction du Québec

Révision linguistique

Féminin Pluriel

Afin d'alléger le texte, le genre masculin est utilisé dans ce document pour désigner aussi bien les hommes que les femmes.

REMERCIEMENTS

La production de ce rapport a été possible grâce à la collaboration et à la participation de nombreuses personnes. La CCQ tient à souligner la qualité des renseignements fournis par les personnes consultées et à remercier de façon particulière les plâtriers qui ont généreusement accepté de participer à l'atelier d'analyse de leur métier. Il s'agit des personnes suivantes¹ :

Yvan Charbonneau
Plâtrier
Groupe SG, Montréal

Yvan Soucy
Plâtrier
Montréal

Dave Charest
Plâtrier et président
Plâtrage DPC inc., Saint-Lin-Laurentides

Sylvain Tremblay
Plâtrier et propriétaire
Finition Intérieure Syltre, Montréal

François Godmer
Plâtrier et propriétaire
Construction et rénovations Godco, Québec

Jean-Sébastien Vaillancourt
Plâtrier
Construction Delcar inc., Pointe-Claire

Les personnes suivantes ont assisté à la rencontre à titre d'observateurs :

Nathalie Dufour
Conseillère en formation
Commission de la construction du Québec

Sonia Forbes
Responsable de secteurs de formation
« Bâtiment et travaux publics »
Ministère de l'Éducation et de
l'Enseignement supérieur

Marie-Ève Émond
Conseillère en prévention
ASP Construction²

Nadia Rabouin
Directrice prévention
ASP Construction

La CCQ tient à remercier de façon particulière la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et l'ASP Construction, ainsi que leurs représentantes, Mmes Émond et Rabouin, pour leur collaboration à la production de la grille relative à la santé et à la sécurité du travail jointe à ce rapport.

-
1. Tous les participants étaient présents à l'atelier du 8 octobre 2019. Des conférences téléphoniques de validation ont été tenues les 2, 3, 9 et 16 septembre 2020 avec l'ensemble des participants, à l'exception de M. Tremblay, qui a été rencontré individuellement le 10 septembre 2020. Un effort a été fait afin que M. Tremblay ait accès aux commentaires des autres participants, et vice-versa.
 2. Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction.

APPROBATION

Ce rapport d'analyse de profession du métier de plâtrier a été lu et approuvé par les instances de la CCQ et par les personnes suivantes, aux dates mentionnées ci-dessous :

Sous-comité professionnel du métier de plâtrier

11 mars 2021

Sophie Boulet

Sandra Perreault

Association de la construction du Québec (ACQ)

Emanuelle Allaire

Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ)

Paméla Morel

Marie-Claude Tremblay

Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ)

Jules Lague

Centrale des syndicats démocratiques (CSD – Construction)

Emmanuelle-Cynthia Foisy

Confédération des syndicats nationaux (CSN – Construction)

Stéphane Bertrand

Conseil provincial du Québec des métiers de la construction – International (International)

Roger Poirier

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ – Construction)

Marco Trépanier

Syndicat québécois de la construction (SQC)

Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction

15 avril 2021

Conseil d'administration

17 septembre 2021

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU MÉTIER	3
1.1 DÉFINITION DU MÉTIER.....	3
1.2 APPELLATIONS D'EMPLOI	4
1.3 SECTEURS D'ACTIVITÉ	4
1.4 CHAMP D'EXERCICE.....	5
1.5 LÉGISLATION, RÉGLEMENTATION ET CERTIFICATIONS.....	6
1.6 CONDITIONS DE TRAVAIL	6
1.7 ORGANISATION DU TRAVAIL	7
1.8 CONDITIONS D'ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL	7
1.9 PLACE DES FEMMES DANS LE MÉTIER	8
1.10 PERSPECTIVES DE CARRIÈRE	8
1.11 ÉVOLUTION DU MÉTIER	8
1.12 INCIDENCE DES NORMES ENVIRONNEMENTALES SUR L'EXERCICE DU MÉTIER.....	9
2. DESCRIPTION DU TRAVAIL	11
2.1 TÂCHES ET OPÉRATIONS	11
2.2 OPÉRATIONS, SOUS-OPÉRATIONS ET PRÉCISIONS	14
2.3 CONDITIONS DE RÉALISATION ET CRITÈRES DE PERFORMANCE	25
2.3.1 Conditions de réalisation.....	25
2.3.2 Critères de performance	34
3. DONNÉES QUANTITATIVES SUR LES TÂCHES	39
3.1 OCCURRENCE	39
3.2 TEMPS DE TRAVAIL	40
3.3 IMPORTANCE DES TÂCHES ET DIFFICULTÉ DE RÉALISATION.....	40
4. CONNAISSANCES, HABILITÉS ET ATTITUDES	43
4.1 CONNAISSANCES.....	43
4.2 HABILITÉS.....	45
4.2.1 Les habiletés cognitives.....	45
4.2.2 Les habiletés psychomotrices	45
4.2.3 Les habiletés perceptives.....	46
4.3 ATTITUDES	46
5. SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION	47
Annexes	49
Annexe 1 Outillage et équipement	51
Annexe 2 Grille des risques en santé et sécurité au travail.....	61

Liste des tableaux

2.1	Tâches et opérations	12
2.2	Sous-opérations et précisions sur les opérations	14
2.3	Conditions de réalisation	25
2.4	Critères de performance	34
3.1	Occurrence des tâches.....	39
3.2	Répartition du temps de travail consacré aux tâches	40
3.3	Importance et difficulté de réalisation des tâches.....	41
A.1	Outillage et équipement	51
A.2	Risques en santé et en sécurité du travail pour le métier de plâtrier.....	61

INTRODUCTION

La Direction de la formation professionnelle (DFP) de la Commission de la construction du Québec (CCQ) entreprend un cycle d'actualisation de ses analyses de profession³ pour l'ensemble des métiers et des occupations spécialisées du domaine de la construction.

De nombreuses raisons amènent la CCQ à entreprendre cette opération, en particulier, mais sans s'y limiter :

- La nécessité de détenir une information de référence sur les métiers et sur leur organisation du travail;
- La révision des banques de questions d'examens pour la qualification professionnelle;
- L'élaboration et l'actualisation des devis de perfectionnement;
- L'adaptation d'ententes de réciprocité ou de programmes de soutien à l'apprentissage comme le programme de formation des femmes en entreprises (PFFE);
- L'élaboration éventuelle de carnets d'apprentissage qualitatifs.

L'analyse du métier de plâtrier s'inscrit dans ce contexte⁴. Elle vise à décrire ce métier tel qu'il est exercé actuellement par les compagnons dans l'industrie de la construction. Ce rapport a été rédigé dans le but de colliger et d'organiser l'information recueillie lors de l'atelier d'analyse de profession tenu à Montréal, le 8 octobre 2019.

Lors de cet atelier, les participants spécialistes de la profession ont pris connaissance du rapport précédent de l'analyse de profession du métier de plâtrier, réalisé en juin 2009. Ils ont approuvé l'information s'y trouvant, le cas échéant, et ont formulé des commentaires en vue de son actualisation. Cette analyse vise à tracer le portrait du métier (tâches et opérations) et de ses conditions d'exercice, ainsi qu'à cerner les habiletés et les comportements qu'il requiert. Le rapport de l'atelier d'analyse de profession est le reflet fidèle du consensus établi par le groupe de plâtriers ayant participé à l'atelier. Un effort particulier a été fait pour que, d'une part, toutes les données recueillies à l'atelier se retrouvent dans ce rapport et que, d'autre part, ces données reflètent fidèlement la réalité du métier analysé.

Ce rapport d'analyse de profession du métier de plâtrier a été lu et approuvé par les instances concernées, soit par le sous-comité professionnel du métier, le Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction (CFPIC), ainsi que le conseil d'administration de la CCQ, au niveau des partenaires. Il a également été lu et commenté par la Direction de l'application des conventions collectives (DACC), au niveau de la CCQ.

3. Les termes « profession » et « métier » sont considérés comme synonymes.

4. Cette analyse de profession a été réalisée selon le *Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession*, produit en 2007 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Direction générale de la formation professionnelle et technique) et la Commission des partenaires du marché du travail, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. La méthode d'actualisation prévue par le cadre a été sélectionnée pour les travaux associés à ce rapport.

1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU MÉTIER⁵

1.1 DÉFINITION DU MÉTIER

Selon le *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction*, RLRO c. 20, r. 8, ann. A, groupe VI, art. 16, le terme « plâtrier » désigne :

[...] toute personne qui :

- a) pose à la truelle ou à la machine des enduits calcaires, tels que plâtre, célanité, mortier, ciment, composition métallique, stuc ou autres succédanés;
- b) fixe les moulures d'arrêt des coins métalliques (chanfreins) ou autres, et les accessoires reliés à ces travaux;
- c) fait le tirage et le remplissage des joints de planches murales de gypse;
- d) exécute les travaux de moulure de plâtre et fait le coulage et la pose des ornements.

Les participants présents à l'atelier d'analyse de la profession soulignent des manquements en ce qui a trait à la mention des travaux de pose d'enduits acryliques, incluant la pose de membranes.

Ils ajoutent que certains matériaux courants mériteraient d'être nommés dans la liste des enduits calcaires, tels que la chaux et le composé à joints. Ils précisent que le tirage de joints peut se faire sur d'autres surfaces que les planches murales de gypse, telles que des panneaux de ciment.

À la suite de la lecture de la définition ci-dessus, les participants à l'atelier d'analyse de profession ont affirmé ne pas comprendre la signification des termes « célanité »⁶ et « composition métallique ». Ils émettent l'hypothèse que « composition métallique » fait référence aux coins de fer et à certaines compositions métalliques de mur. Toutefois, bien que ces éléments soient posés par le plâtrier, ils ne se posent pas à la truelle ni à la machine.

5. Les renseignements de nature statistique, légale et reliée aux relations de travail ont été présentés à titre informatif aux participants en partie lors de l'atelier d'analyse de profession et en partie après l'atelier. Les participants ont été invités à les commenter.

6. L'hypothèse a été émise par l'expert de contenu, que le terme « célanité » référerait au mot « sélénite », dont la définition tirée du *Grand dictionnaire terminologique* est : « Variété transparente et incolore de gypse. ».

1.2 APPELLATIONS D'EMPLOI

Les appellations suivantes pour décrire le métier ont été présentées aux participants lors de l'atelier :

- Plâtrier
- Plâtrier-décorateur
- Plâtrier de finition
- Plâtrier de revêtements extérieurs
- Plâtrier-mouleur
- Plâtrier ornemaniste

Les participants consultés ne s'identifient pas aux appellations présentées, à l'exception de « plâtrier ».

En milieu de travail, les plâtriers sont parfois désignés par des titres qui font référence à un aspect du métier en particulier. Ainsi, il est fréquent de retrouver les appellations « poseur d'enduits acryliques » et « tireur de joints ». De façon générale, on utilise le titre « plâtrier » lorsque la personne est en mesure d'effectuer toutes les tâches du métier, bien que certaines tâches soient moins fréquentes que d'autres.

Dans le présent rapport, l'appellation retenue est celle de « plâtrier », puisqu'elle est utilisée dans le *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction*.

Les appellations d'emploi à ne pas confondre avec celle du métier de plâtrier sont les suivantes :

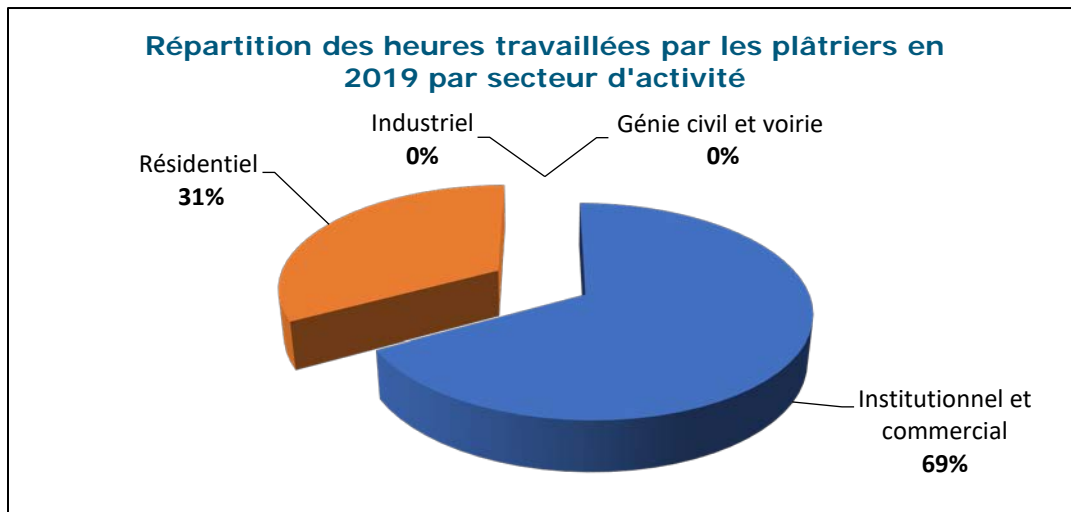
- Peintre, puisque celui-ci peut faire du tirage de joints ;
- Cimentier-applicateur, puisque celui-ci peut poser des enduits acryliques et du crépi de ciment.

1.3 SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les plâtriers sont principalement actifs dans deux des quatre secteurs de l'industrie de la construction :

- Résidentiel ;
- Institutionnel et commercial.

Voici la répartition du travail des plâtriers⁷ :



Les six plâtriers présents à l'atelier travaillent dans le secteur Institutionnel et commercial. Sur l'ensemble des participants, deux ont déjà travaillé dans le secteur Industriel et cinq ont mentionné travailler parfois dans le secteur Résidentiel. Aucun de ces participants ne travaille dans le secteur Génie civil et voirie.

1.4 CHAMP D'EXERCICE

Le champ d'exercice du métier est l'industrie de la construction. La *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, c. R-20 (ci-après Loi R-20) définit ainsi la construction :

[...] les travaux de fondation, d'érection, d'entretien, de rénovation, de réparation, de modification et de démolition de bâtiments et d'ouvrages de génie civil exécutés sur les lieux mêmes du chantier et à pied d'œuvre, y compris les travaux préalables d'aménagement du sol;

En outre, le mot « construction » comprend l'installation, la réparation et l'entretien de machinerie et d'équipement, le travail exécuté en partie sur les lieux mêmes du chantier et en partie en atelier, le déménagement de bâtiments, les déplacements des salariés, le dragage, le gazonnement, la coupe et l'émondage des arbres et arbustes ainsi que l'aménagement de terrains de golf, mais uniquement dans les cas déterminés par règlements.

7. Commission de la construction du Québec, *STATISTIQUES ANNUELLES de l'industrie de la construction 2019*.

1.5 LÉGISLATION, RÉGLEMENTATION ET CERTIFICATIONS

Les plâtriers de l'industrie de la construction sont assujettis :

- à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*, RLRQ, c. R-20 et aux règlements qui en découlent ;
- au *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction*, RLRQ, c. R-20, r.8 ;
- aux quatre conventions collectives de l'industrie de la construction ;
- au *Code national du bâtiment – Canada 2015* (CNB) ;
- au *Code de construction du Québec*, RLRQ, c. B-1.1, r.2, chapitre I, Bâtiment ;
- à la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, RLRQ, c. S-2.1 ;
- au *Code de sécurité pour les travaux de construction*, RLRQ, c. S-2.1, r.4.

De plus, plusieurs d'entre eux doivent avoir suivi une formation sur l'utilisation des nacelles et des plateformes élévatrices.

1.6 CONDITIONS DE TRAVAIL⁸

Pour des données sur les conditions et le contexte de travail des plâtriers, telles que le salaire, les vacances, les congés, le régime de retraite, les assurances et les horaires de travail, il faut se référer aux quatre conventions collectives des secteurs de l'industrie de la construction. Celles-ci permettent d'avoir des informations à jour, complètes et ayant une portée juridique.

Facteurs de stress

Parmi les facteurs pouvant engendrer du stress en milieu de travail, les participants ont mentionné la nécessité de respecter les échéanciers malgré des délais de production parfois jugés irréalistes; les exigences élevées en ce qui a trait à la rapidité d'exécution, dues aux retards accumulés sur les chantiers de construction; le manque de critères clairs définissant le seuil de qualité jugé acceptable par les employeurs; la grande variété de situations rencontrées; les imprévus fréquents et la nécessité de s'y adapter. Le manque de main-d'œuvre, ainsi que la pression ressentie par certains d'accélérer le retour au travail après un accident, ajoute également au stress.

8. Les données générales relatives aux conditions et au contexte de travail se retrouvent dans les quatre conventions collectives 2017-2021 de l'industrie de la construction, disponibles sur le site Web de la CCQ à l'adresse <https://www.ccq.org/fr-CA/loi-r20/conventions-collectives>, et dans le document suivant, publié par la Commission de la construction du Québec : *Carrières construction*, édition 2019-2020.

Les problèmes liés au choix, à la préparation et à l'adhérence des matériaux; l'environnement souvent bruyant; les risques de blessures musculaires; le travail en hauteur ainsi que les conditions climatiques difficiles sont d'autres éléments qui génèrent du stress.

Les participants ont mentionné que la coordination de leur travail avec l'intervention d'autres corps de métier s'avère aussi une source de stress importante, puisqu'ils sont les derniers à intervenir sur le chantier avant l'entrée en jeu des peintres. Les plâtriers doivent souvent corriger ou rectifier les travaux effectués précédemment sur le chantier par d'autres travailleurs. Ainsi, ils sont appelés à effectuer de nombreuses réparations avant d'exécuter leurs tâches, ce qui, par la même occasion, augmente leur charge de travail. Ils mentionnent que le calcul de leur temps de travail ne tient pas compte de ce supplément. De plus, ils font souvent face à un manque d'équipement sur les lieux de travail.

Les participants sont d'avis que leur métier n'est pas suffisamment considéré et valorisé par les employeurs, les contremaîtres, les clients et les autres travailleurs de l'industrie de la construction.

Finalement, le stress peut être dû en partie à la pression exercée par certains employeurs pour supporter des conditions de travail difficiles. Les plâtriers n'osent pas se plaindre, de crainte de se faire remplacer par d'autres travailleurs.

1.7 ORGANISATION DU TRAVAIL

Les participants ont comparé les caractéristiques de l'organisation du travail du secteur Résidentiel à celles des secteurs Institutionnel et commercial et Industriel. Selon eux, l'organisation du travail est généralement moins structurée dans le secteur Résidentiel, puisque les clients changent souvent d'idée, les imprévus sont très fréquents, les équipes de travail sont moins bien encadrées et les visites d'inspecteur sont un peu plus rares sur ces chantiers.

1.8 CONDITIONS D'ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL⁹

L'apprenti plâtrier doit effectuer trois périodes d'apprentissage de 2000 heures chacune dans son métier (6000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale, dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier. L'apprenti plâtrier diplômé se verra créditer des heures de formation dans son carnet d'apprentissage.

9. Pour obtenir des renseignements détaillés sur les conditions d'entrée dans l'industrie, voir la Loi R-20, ainsi que le site Web de la CCQ à l'adresse www.ccq.org/fr-CA/qualification-acces-industrie/certificat-compete.

1.9 PLACE DES FEMMES DANS LE MÉTIER

L'article 126.0.1 de la Loi R-20 traite de l'accès aux femmes à l'industrie de la construction : « La Commission doit élaborer, après consultation de la Commission des droits de la personne, des mesures visant à favoriser l'accès, le maintien et l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail dans l'industrie de la construction. »

En 2018, 179 femmes exerçaient le métier de plâtrières sur un total de 3 244 plâtriers, soit une proportion de 5,52 %¹⁰.

Selon les participants, le respect de normes sanitaires de base, telles que la présence systématique de toilettes, pourrait rendre les chantiers de construction plus accueillants pour les femmes. L'utilisation d'appareils de manutention permettant de transporter des matériaux lourds permet de limiter l'influence des exigences physiques. Ils sont également d'avis que davantage de promotion permettrait de faire connaître leur métier et d'attirer de nouveaux travailleurs.

1.10 PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Les perspectives de carrière des plâtriers sont assez variées. Il est commun que ceux qui désirent évoluer dans leur carrière deviennent entrepreneurs spécialisés. En suivant les formations appropriées, ils peuvent aussi être inspecteurs, enseignants, chargés de projets ou représentants en produits. Il serait courant pour les plâtriers de travailler à l'extérieur du Québec. Les travailleurs peuvent également travailler à l'extérieur du champ d'application de la loi R-20, notamment en se faisant embaucher par des organismes gouvernementaux.

1.11 ÉVOLUTION DU MÉTIER

Selon les participants, les perspectives de travail seront bonnes tant qu'il y aura des besoins en matière de construction. Cependant, ils ont manifesté une certaine inquiétude quant aux conditions de travail de plus en plus exigeantes sur les chantiers, tant par l'environnement de travail que par les délais étant de plus en plus courts. Bien que les avis soient nuancés, les participants apprécient ce travail et estiment qu'il s'agit d'un métier intéressant, puisqu'il permet entre autres de travailler tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, dépendamment de la spécialité de l'employeur. Ce métier fait appel à la créativité, il donne l'occasion d'être en relation avec d'autres personnes et il offre des conditions de travail avantageuses.

Les participants mentionnent un resserrement des normes en matière de santé et de sécurité. L'impact sur le métier est grandissant, puisque le respect de ces normes occupe une place importante dans le temps de travail du plâtrier.

10. Commission de la construction du Québec, Bilan annuel 2018 du programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction 2015-2024, p. 25.

Alors que les participants de l'atelier d'analyse de profession de 2009 prévoyaient un changement important en ce qui a trait à la pose de membranes liquides sur des surfaces extérieures de bâtiment, il s'agit maintenant d'un fait établi. Les participants de l'atelier de 2019 estiment que les heures nécessaires pour exécuter un projet ont augmenté d'environ 20 % en raison de l'utilisation de ces membranes liquides.

Les participants remarquent une offre grandissante des produits sur le marché. Principalement lors des travaux de tirages de joints et de pose d'enduits acryliques, ils constatent la spécialisation des enduits, des substrats et des garnitures, pour n'en nommer que quelques-uns.

Les participants constatent finalement une évolution dans le tirage de joints, où les outillages spécialisés sont de plus en plus utilisés, obligeant les plâtriers à s'adapter à de nouvelles méthodes de travail. L'utilisation d'outillages spécialisés présente des avantages, tels que l'augmentation de la rapidité d'exécution et la diminution de la poussière sur les lieux de travail lors du sablage.

1.12 INCIDENCE DES NORMES ENVIRONNEMENTALES SUR L'EXERCICE DU MÉTIER

Pour le moment, l'impact des normes environnementales se fait peu sentir dans l'exercice du métier, selon les participants. Ces derniers constatent de rares initiatives de récupération des matériaux et des produits, principalement sur les chantiers gouvernementaux ou les projets LEED, lesquelles engendrent une augmentation des coûts. Ils mentionnent également l'existence de produits moins nocifs pour l'environnement, précisant qu'ils n'ont pas la même efficacité que les produits normalement utilisés. Ils estiment que les matériaux et produits actuellement sur le marché ne permettent pas encore d'assurer le respect des normes environnementales dans leur métier. Selon les participants présents à l'atelier, ni les initiatives de récupération de matériaux ni les produits n'affectent les tâches du plâtrier.

2. DESCRIPTION DU TRAVAIL

2.1 TÂCHES ET OPÉRATIONS

Liste des tâches¹¹

La liste suivante présente les principales tâches exercées par les plâtriers. L'ordre dans lequel les tâches sont présentées ne reflète pas nécessairement leur importance dans le métier.

- Tâche 1** Tirer les joints
- Tâche 2** Glaiser une surface
- Tâche 3** Poser des enduits acryliques
- Tâche 4** Poser le crépi de ciment
- Tâche 5** Ragréer¹² une surface
- Tâche 6** Installer des éléments ornementaux
- Tâche 7** Pousser les moulures de plâtre
- Tâche 8** Effectuer des travaux de restauration de finis de plâtre traditionnel et d'ornements anciens
- Tâche 9** Pulvériser un enduit texturé de style « stucco popcorn »

Le tableau des tâches et des opérations des plâtriers est présenté dans les pages qui suivent.

11. Une proposition de tâches, d'opérations et de sous-opérations a été présentée aux participants. Cette proposition est issue de l'analyse de profession de 2009, bonifiée de suggestions d'ajustements préparées avec l'expert de contenu. Les participants ont été invités à se prononcer, et des modifications ont été apportées afin de refléter l'exercice du métier en 2019.

12. Définition tirée du *Grand dictionnaire terminologique* : « Terminer complètement un travail, en supprimant par un artifice quelconque toutes les irrégularités ou tous les défauts qui peuvent subsister. »

Tableau 2.1 Tâches et opérations

Tâches	Opérations					
1. TIRER LES JOINTS	1.1 Planifier le travail	1.2 Préparer le travail	1.3 Préparer la surface	1.4 Poser les garnitures	1.5 Préparer les produits	1.6 Rubaner les joints et les angles
	1.7 Remplir les garnitures, les trous laissés par les vis, les joints chauves et les bris	1.8 Appliquer la couche de doublage	1.9 Appliquer la couche de finition	1.10 Glaiser les panneaux de gypse	1.11 Finaliser le travail	1.12 Nettoyer les lieux et les équipements
2. GLAISER UNE SURFACE	2.1 Planifier le travail	2.2 Préparer le travail	2.3 Préparer la surface	2.4 Préparer les produits	2.5 Appliquer les couches de bases	2.6 Appliquer la couche de finition
	2.7 Vérifier les travaux	2.8 Nettoyer les lieux et les équipements				
3. POSER DES ENDUITS ACRYLIQUES	3.1 Planifier le travail	3.2 Préparer le travail	3.3 Préparer la surface	3.4 Poser l'isolant	3.5 Poser les éléments ornementaux	3.6 Préparer les produits
	3.7 Appliquer la couche de base acrylique	3.8 Appliquer la seconde couche, s'il y a lieu	3.9 Appliquer la couche d'apprêt (primer)	3.10 Appliquer la couche de finition	3.11 Vérifier les travaux	3.12 Nettoyer les lieux et les équipements
4. POSER LE CRÉPI DE CIMENT	4.1 Planifier le travail	4.2 Préparer le travail	4.3 Préparer la surface	4.4 Préparer les produits	4.5 Appliquer la couche striée	4.6 Appliquer la couche de finition
	4.7 Vérifier les travaux	4.8 Nettoyer les lieux et les équipements				
5. RAGRÉER UNE SURFACE	5.1 Planifier le travail	5.2 Préparer le travail	5.3 Préparer la surface	5.4 Préparer les produits	5.5 Effectuer le ragréage	5.6 Sabler, s'il y a lieu
	5.7 Vérifier les travaux	5.8 Nettoyer les lieux et les équipements				

Tâches	Opérations					
6. INSTALLER DES ÉLÉMENTS ORNEMENTAUX	6.1 Planifier le travail	6.2 Préparer le travail	6.3 Fabriquer les éléments ornementaux, s'il y a lieu	6.4 Fixer les éléments ornementaux	6.5 Fermer les joints	6.6 Sabler les joints
	6.7 Nettoyer les lieux et les équipements					
7. POUSSER LES MOULURES DE PLÂTRE	7.1 Planifier le travail	7.2 Préparer les lieux de travail	7.3 Préparer le travail	7.4 Fabriquer le gabarit	7.5 Nivelier les murs et les plafonds	7.6 Préparer la surface
	7.7 Préparer les produits	7.8 Fabriquer la moulure	7.9 Effectuer la finition	7.10 Nettoyer les lieux et les équipements		
8. EFFECTUER DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE FINIS DE PLÂTRE TRADITIONNEL ET D'ORNEMENTS ANCIENS	8.1 Planifier le travail	8.2 Préparer le travail	8.3 Préparer la surface	8.4 Préparer les produits	8.5 Appliquer la couche de base	8.6 Appliquer les couches de finition
	8.7 Restaurer un ornement ancien	8.8 Poser l'ornement ancien	8.9 Effectuer la finition des jonctions	8.10 Vérifier les travaux	8.11 Nettoyer les lieux et les équipements	
9. PULVÉRISER UN ENDUIT TEXTURÉ DE STYLE « STUCCO POPCORN »	9.1 Planifier le travail	9.2 Préparer le travail	9.3 Préparer la surface	9.4 Préparer le produit	9.5 Pulvériser l'enduit	9.6 Finaliser le travail
	9.7 Nettoyer les lieux et les équipements					

2.2 OPÉRATIONS, SOUS-OPÉRATIONS ET PRÉCISIONS

Dans les pages qui suivent sont présentées les sous-opérations associées à certaines des opérations, de même que quelques précisions apportées par les participants.

Tableau 2.2 Sous-opérations et précisions sur les opérations

TÂCHE 1 TIRER LES JOINTS¹³		
Opérations	Sous-opérations	Précisions
1.1 Planifier le travail	1.1.1 Recevoir les directives 1.1.2 Établir les priorités 1.1.3 Planifier l'accès au chantier 1.1.4 Choisir les matériaux et les outils	
1.2 Préparer le travail	1.2.1 Couvrir les surfaces à protéger 1.2.2 S'assurer du périmètre de sécurité 1.2.3 Préparer les équipements de protection individuelle 1.2.4 Installer les échafaudages 1.2.5 Préparer les outils 1.2.6 S'assurer des mesures de contrôle des conditions de séchage	Le périmètre de sécurité et les mesures de contrôle des conditions de séchage sont souvent pris en charge par les responsables du chantier.
1.3 Préparer la surface	1.3.1 S'assurer de la qualité de la pose des panneaux de gypse 1.3.2 Effectuer les réparations mineures 1.3.3 Retirer les surfaces abîmées, lâches ou friables	Le plâtrier n'effectue pas les réparations majeures.
1.4 Poser les garnitures	1.4.1 Choisir le type de garniture 1.4.2 Couper la garniture 1.4.3 Aligner la garniture 1.4.4 Mettre à niveau, s'il y a lieu 1.4.5 Coller ou agraffer la garniture	
1.5 Préparer les produits	1.5.1 Malaxer l'enduit 1.5.2 Ajouter de l'eau au besoin	

13. La Direction de l'application des conventions collectives (DACC) de la CCQ a émis un avis précisant que le remplissage des joints de planche murale est partagé avec le métier de peintre.

14. Les participants ont débattu sur la place à donner au système de plâtre mince, à savoir s'il devrait être intégré à la tâche 1 ou à la tâche 8 « Effectuer des travaux de restauration de finis de plâtre traditionnel et d'ornements anciens ». La pose de cet enduit présente des similitudes avec les opérations 8.5 et 8.6 de la tâche 8, mais pas avec toutes les sous-opérations. L'aspect du plâtre mince ressemble également à celui du plâtre traditionnel, mais il ne s'agit pas de restauration. Il a été décidé de l'inclure dans la tâche 1, puisque ce système se pose, entre autres, sur des panneaux de gypse spécialisés, et puisque plusieurs opérations sont semblables avec celles de la tâche 1. Des précisions sont apportées dans la tâche 1 lorsque nécessaire.

TÂCHE 1 TIRER LES JOINTS

Opérations	Sous-opérations	Précisions
1.6 Rubaner les joints et les angles	1.6.1 Rubaner les : <ul style="list-style-type: none"> ○ joints de compagnie ○ joints chauves ○ angles 	L'expression « 1 ^{re} couche » est utilisée pour nommer les opérations 1.6 et 1.7.
1.7 Remplir les garnitures, les trous laissés par les vis, les joints chauves et les bris		
1.8 Appliquer la couche de doublage	1.8.1 Sabler, s'il y a lieu ou 1.8.2 Gratter, s'il y a lieu (enduit à prise chimique) 1.8.3 Appliquer l'enduit sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ les garnitures ○ les joints chauves ○ les joints de compagnie ○ un côté d'angle ou les deux côtés, si utilisation d'un outillage spécialisé ○ les trous laissés par les vis ou sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ la surface entière (système de plâtre mince) 	L'expression « 2 ^e couche » est utilisée pour nommer cette opération. Le plâtre mince n'est jamais sablé.
1.9 Appliquer la couche de finition	1.9.1 Sabler légèrement 1.9.2 Appliquer le composé à joints sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ les garnitures ○ les joints chauves ○ les joints de compagnie ○ le 2^e côté d'angle ou les deux côtés, si utilisation d'un outillage spécialisé ○ les trous laissés par les vis ou sur : <ul style="list-style-type: none"> ○ la surface entière (système de plâtre mince) 	L'expression « 3 ^e couche » est utilisée pour nommer cette opération. Même si un enduit à prise chimique est utilisé pour la tâche 1, l'opération 1.9 doit toujours être exécutée en utilisant du composé à joints ordinaire.
1.10 Glaiser les panneaux de gypse		Cette opération est exécutée pour l'atteinte d'un résultat de finition de niveau 5.
1.11 Finaliser le travail	1.11.1 Sabler à l'aide d'une lumière ou 1.11.2 Mouiller et polir (système de plâtre mince) 1.11.3 Repérer les imperfections 1.11.4 Corriger les imperfections	
1.12 Nettoyer les lieux et les équipements		

TÂCHE 2 GLAISER UNE SURFACE

La tâche consiste à appliquer une couche mince d'enduit calcaire visant à rendre une surface neuve ou semi-finie. Ce travail s'effectue dans le but d'uniformiser une surface, sous une dalle de béton (plafond) ou à la suite d'un ragréage important.

Opérations	Sous-opérations	Précisions
2.1 Planifier le travail	2.1.1 Recevoir les directives 2.1.2 Établir les priorités 2.1.3 Planifier l'accès au chantier 2.1.4 Choisir les matériaux et les outils	
2.2 Préparer le travail	2.2.1 Couvrir les surfaces à protéger 2.2.2 S'assurer du périmètre de sécurité 2.2.3 Préparer les équipements de protection individuelle 2.2.4 Installer les échafaudages 2.2.5 Préparer les outils 2.2.6 S'assurer des mesures de contrôle des conditions de séchage	Le périmètre de sécurité et les mesures de contrôle des conditions de séchage sont souvent pris en charge par les responsables du chantier.
2.3 Préparer la surface	2.3.1 Retirer les matériaux abîmés ou nuisibles 2.3.2 Appliquer un produit améliorant l'adhérence, s'il y a lieu 2.3.3 Remplir les cavités 2.3.4 Nivelier les bosses	
2.4 Préparer les produits		
2.5 Appliquer les couches de base	2.5.1 Appliquer le nombre de couches nécessaires pour uniformiser et nivelier la surface 2.5.2 Sabler entre les couches	
2.6 Appliquer la couche de finition	2.6.1 Appliquer une couche de composé à joints 2.6.2 Sabler	
2.7 Vérifier les travaux	2.7.1 Repérer les imperfections 2.7.2 Corriger les imperfections	
2.8 Nettoyer les lieux et les équipements		

TÂCHE 3 APPLIQUER DES ENDUITS ACRYLIQUES¹⁵

Opérations	Sous-opérations	Précisions
3.1 Planifier le travail	3.1.1 Recevoir les directives 3.1.2 Établir les priorités 3.1.3 Planifier l'accès au chantier 3.1.4 Choisir les matériaux et les outils	
3.2 Préparer le travail	3.2.1 Couvrir les surfaces à protéger 3.2.2 Établir un périmètre de sécurité 3.2.3 Préparer les équipements de protection individuelle 3.2.4 Installer les échafaudages 3.2.5 Préparer les outils	
3.3 Préparer la surface	3.3.1 Surface SIFE : <ul style="list-style-type: none"> ○ Retirer les matériaux abîmés ou nuisibles ○ Fixer les solins ○ Appliquer les membranes d'étanchéité liquides ou autocollantes ○ Rubaner les joints ○ Poser les moulures en vinyle, s'il y a lieu 3.3.2 Surface en panneaux de béton léger : <ul style="list-style-type: none"> ○ Retirer les matériaux abîmés ou nuisibles ○ Remplir les cavités ○ Poser les moulures en vinyle 	SIFE : Système d'isolation des façades avec enduit
3.4 Poser l'isolant	3.4.1 Coller et ancrer l'isolant 3.4.2 Remplir les cavités 3.4.3 Sabler l'isolant	Cette opération est exécutée seulement pour un SIFE.
3.5 Poser les éléments ornementaux	3.5.1 Installer des moulures profilées 3.5.2 Installer des bandes d'isolant 3.5.3 Sculpter des rainures (SIFE)	
3.6 Préparer les produits	3.6.1 Mélanger les produits 3.6.2 Ajouter de l'eau propre, s'il y a lieu	
3.7 Appliquer la couche de base acrylique	3.7.1 Rubaner les joints plats, les joints chauves et les angles (panneaux de béton) 3.7.2 Appliquer la couche de base en incorporant les treillis d'armature 3.7.3 Appliquer le treillis d'armure, s'il y a lieu (SIFE)	Le treillis d'armure permet de renforcer l'enduit contre les impacts.
3.8 Appliquer la seconde couche, s'il y a lieu	3.8.1 Sabler 3.8.2 Appliquer l'enduit	
3.9 Appliquer la couche d'apprêt (<i>primer</i>)	3.9.1 Sabler 3.9.2 Appliquer l'enduit	

15. La Direction de l'application des conventions collectives (DACC) de la CCQ a émis un avis précisant que l'application d'enduits acryliques est partagée avec le cimentier-applicateur.

TÂCHE 3 APPLIQUER DES ENDUITS ACRYLIQUES¹⁶

Opérations	Sous-opérations	Précisions
3.10 Appliquer la couche de finition	3.10.1 Sabler 3.10.2 Appliquer l'enduit : <ul style="list-style-type: none">o en pulvérisanto à la truelle 3.10.3 Uniformiser la surface 3.10.4 Donner une texture à la surface	Le terme utilisé en chantier pour uniformiser la surface est « rouler ».
3.11 Vérifier les travaux	3.11.1 Enlever la protection 3.11.2 Corriger les imperfections	
3.12 Nettoyer les lieux et les équipements		

TÂCHE 4 POSER LE CRÉPI DE CIMENT¹⁷

La tâche consiste à appliquer une ou des couches d'enduit sur une surface extérieure. Bien que les surfaces puissent être très variées, celles qui sont en béton monolithique et en lattes métalliques sont les plus populaires. Les opérations et sous-opérations qui sont présentées ici sont développées pour ces deux types de surfaces.

Opérations	Sous-opérations	Précisions
4.1 Planifier le travail	4.1.1 Recevoir les directives 4.1.2 Établir les priorités 4.1.3 Planifier l'accès au chantier 4.1.4 Choisir les matériaux et les outils	
4.2 Préparer le travail	4.2.1 Couvrir les surfaces à protéger 4.2.2 Établir un périmètre de sécurité 4.2.3 Préparer les équipements de protection individuelle 4.2.4 Dégager le pourtour de la fondation 4.2.5 Installer les échafaudages 4.2.6 Préparer les outils	
4.3 Préparer la surface	4.3.1 Surface de béton : <ul style="list-style-type: none">o Scarifier la surface, s'il y a lieuo Nettoyer la surfaceo Remplir les cavitéso Nivelier les bosseso Réparer les briso Appliquer un apprêt anticorrosion sur l'armature, s'il y a lieu 4.3.2 Surface de lattes métalliques : <ul style="list-style-type: none">o Remplir les cavités importantes (trous)o Poser les guides temporaireso Poser les garnitureso Poser la latte métallique	

16. La Direction de l'application des conventions collectives (DACC) de la CCQ a émis un avis précisant que l'application d'enduits acryliques est partagée avec le cimentier-applicateur.

17. La Direction de l'application des conventions collectives (DACC) de la CCQ a émis un avis précisant que la pose de crépi est partagée entre le cimentier-applicateur et le plâtrier.

TÂCHE 4 POSER LE CRÉPI DE CIMENT¹⁸

Opérations	Sous-opérations	Précisions
4.4 Préparer les produits	4.4.1 Mélanger les produits 4.4.2 Ajouter de l'eau propre	
4.5 Appliquer la couche striée	4.5.1 Humidifier la surface (surface de béton) 4.5.2 Appliquer un produit améliorant l'adhérence (surface de béton) 4.5.3 Appliquer une couche de crépi 4.5.4 Strier la surface	La couche striée n'est pas nécessaire sur des surfaces planes et sans défauts, telle qu'une surface de béton monolithique.
4.6 Appliquer la couche de finition	4.6.1 Humidifier la surface 4.6.2 Appliquer l'enduit 4.6.3 Uniformiser la surface 4.6.4 Donner une texture à la surface	Les termes utilisés en chantier pour uniformiser la surface sont « rouler » ou « flotter ».
4.7 Vérifier les travaux	4.7.1 Repérer les imperfections 4.7.2 Corriger les imperfections	
4.8 Nettoyer les lieux et les équipements		

TÂCHE 5 RAGRÉER UNE SURFACE

La tâche consiste à préparer, à réparer ou à retoucher une surface existante, qui n'est pas neuve. Le plâtrier utilise des enduits calcaires tels que plâtre, composé à joints, enduit acrylique, enduit à prise chimique, crépi, ciment ou autres.

Opérations	Sous-opérations	Précisions
5.1 Planifier le travail	5.1.1 Recevoir les directives 5.1.2 Établir les priorités 5.1.3 Planifier l'accès au chantier 5.1.4 Choisir les matériaux et les outils	
5.2 Préparer le travail	5.2.1 Couvrir les surfaces à protéger 5.2.2 Établir un périmètre de sécurité 5.2.3 Préparer les équipements de protection individuelle 5.2.4 Installer les échafaudages 5.2.5 Préparer les outils 5.2.6 Préparer les mesures de contrôle des conditions de séchage	
5.3 Préparer la surface	5.3.1 Retirer les matériaux abîmés ou nuisibles 5.3.2 Renforcer la surface à réparer 5.3.3 Appliquer un produit améliorant l'adhérence	
5.4 Préparer les produits	5.4.1 Mélanger les produits 5.4.2 Ajouter de l'eau propre, s'il y a lieu	

18. La Direction de l'application des conventions collectives (DACC) de la CCQ a émis un avis précisant que la pose de crépi est partagée entre le cimentier-applicateur et le plâtrier.

TÂCHE 5 RAGRÉER UNE SURFACE

Opérations	Sous-opérations	Précisions
5.5 Effectuer le ragréage	5.5.1 Appliquer la méthode de pose selon le type de bris, tel que : <ul style="list-style-type: none">o la pose de ruban à joints sur des fissureso le remplacement de garnitureso le remplissage de trouso l'application de couches d'enduit sur les surfaces abîmées	
5.6 Sabler, s'il y a lieu		
5.7 Vérifier les travaux	5.7.1 Repérer les imperfections 5.7.2 Corriger les imperfections	
5.8 Nettoyer les lieux et les équipements		

TÂCHE 6 INSTALLER DES ÉLÉMENTS ORNEMENTAUX

La tâche consiste à poser des éléments ornementaux neufs d'enduit calcaire. Le plâtrier pose principalement des éléments ornementaux préfabriqués. Il peut également les fabriquer, comme cela est décrit à l'opération 6.3, cette dernière option étant toutefois rare.

Opérations	Sous-opérations	Précisions
6.1 Planifier le travail	6.1.1 Recevoir les directives 6.1.2 Établir les priorités 6.1.3 Planifier l'accès au chantier 6.1.4 Choisir les matériaux et les outils	
6.2 Préparer le travail	6.2.1 Couvrir les surfaces à protéger 6.2.2 Établir un périmètre de sécurité 6.2.3 Préparer les équipements de protection individuelle 6.2.4 Installer les échafaudages 6.2.5 Préparer les outils	
6.3 Fabriquer les éléments ornementaux, s'il y a lieu	6.3.1 Sabler le modèle 6.3.2 Sceller le modèle 6.3.3 Appliquer le produit de moulage 6.3.4 Fabriquer la coquille de plâtre 6.3.5 Démouler le modèle 6.3.6 Couler la pièce 6.3.7 Démouler la pièce	La fabrication d'éléments ornementaux se fait à partir de modèles.
6.4 Fixer les éléments ornementaux	6.4.1 Couper l'élément ornemental 6.4.2 Tracer les lignes de repaire 6.4.3 Appliquer un produit améliorant l'adhérence 6.4.4 Poser des ancrages mécaniques 6.4.5 Fixer l'ornement	Lors de la coupe, le plâtrier doit planifier les angles et les motifs aux joints.

TÂCHE 6 INSTALLER DES ÉLÉMENTS ORNEMENTAUX

Opérations	Sous-opérations	Précisions
6.5 Fermer les joints	6.5.1 Appliquer l'enduit dans les joints 6.5.2 Appliquer l'enduit au pourtour de la moulure 6.5.3 Reformuler les motifs 6.5.4 Retirer les surplus d'enduit	
6.6 Sabler les joints		
6.7 Nettoyer les lieux et les équipements		

TÂCHE 7 POUSSER LES MOULURES DE PLÂTRE

La tâche consiste à fabriquer sur place une moulure de plâtre sur place. Selon certains participants, cette tâche requiert une expertise particulière.

Opérations	Sous-opérations	Précisions
7.1 Planifier le travail	7.1.1 Recevoir les directives 7.1.2 Établir les priorités 7.1.3 Planifier l'accès au chantier 7.1.4 Choisir les matériaux et les outils	
7.2 Préparer les lieux de travail	7.2.1 Couvrir les surfaces à protéger 7.2.2 Établir un périmètre de sécurité 7.2.3 Préparer les équipements de protection individuelle 7.2.4 Installer les échafaudages 7.2.5 Préparer les outils	
7.3 Préparer le travail	7.3.1 Prendre connaissance du modèle de moulure 7.3.2 Dessiner un plan de la moulure, si nécessaire	
7.4 Fabriquer le gabarit	7.4.1 Fabriquer la structure de bois 7.4.2 Fabriquer le calibre (ou couteau)	
7.5 Nivelier les murs et les plafonds		
7.6 Préparer la surface	7.6.1 Poser les guides 7.6.2 Installer des ancrages chimiques 7.6.3 Installer des ancrages mécaniques	
7.7 Préparer les produits		
7.8 Fabriquer la moulure	7.8.1 Appliquer l'enduit 7.8.2 Pousser la moulure 7.8.3 Répéter le nombre de fois nécessaire	
7.9 Effectuer la finition	7.9.1 Repérer les imperfections 7.9.2 Corriger les imperfections 7.9.3 Fermer les onglets	
7.10 Nettoyer les lieux et les équipements		

TÂCHE 8 EFFECTUER DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE FINIS DE PLÂTRE TRADITIONNEL ET D'ORNEMENTS ANCIENS

Bien que cette activité soit effectuée plus rarement de nos jours, elle relève encore du métier de plâtrier. Les participants conviennent de formuler la tâche de façon à y inclure la pose du stuc et du plâtre, de même que des éléments tels que les moulures et les ornements anciens. Il convient également de mentionner qu'il est possible pour un plâtrier, même si cela est très rare, d'appliquer des finis de plâtre traditionnel à neuf.

Opérations	Sous-opérations	Précisions
8.1 Planifier le travail	8.1.1 Recevoir les directives 8.1.2 Établir les priorités 8.1.3 Planifier l'accès au chantier 8.1.4 Choisir les matériaux et les outils	
8.2 Préparer le travail	8.2.1 Couvrir les surfaces à protéger 8.2.2 Établir un périmètre de sécurité 8.2.3 Préparer les équipements de protection individuelle 8.2.4 Installer les échafaudages 8.2.5 Préparer les outils 8.2.6 Préparer les mesures de contrôle des conditions de séchage	
8.3 Préparer la surface	8.3.1 Corriger les irrégularités de la surface existante 8.3.2 Tracer les lignes de repère 8.3.3 Poser les guides (ponts) 8.3.4 Appliquer un produit améliorant l'adhérence 8.3.5 Poser les garnitures 8.3.6 Humidifier la surface	
8.4 Préparer les produits	8.4.1 Mélanger les produits de base 8.4.2 Mélanger les produits de finition	
8.5 Appliquer la couche de base	8.5.1 Poser les taquets (points d'appui) 8.5.2 Remplir les guides (ponts) 8.5.3 Appliquer la couche rayée 8.5.4 Appliquer la couche de nivellement	Selon la surface, la couche rayée n'est pas toujours nécessaire. Les opérations 8.5 et 8.6 détaillent la restauration d'un fini de plâtre.
8.6 Appliquer les couches de finition	8.6.1 Appliquer l'enduit de plâtre sur les angles intérieurs 8.6.2 Remplir la surface 8.6.3 Appliquer le nombre de couches de finition nécessaire pour uniformiser et niveler la surface 8.6.4 Polir ou donner une texture à la surface	

TÂCHE 8 EFFECTUER DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE FINIS DE PLÂTRE TRADITIONNEL ET D'ORNEMENTS ANCIENS

Opérations	Sous-opérations	Précisions
8.7 Restaurer un ornement ancien	8.7.1 Reconstruire la section à mouler de l'ornement ancien 8.7.2 Sabler le modèle 8.7.3 Sceller le modèle 8.7.4 Appliquer le produit de moulage 8.7.5 Fabriquer la coquille de plâtre, s'il y a lieu 8.7.6 Démouler le modèle 8.7.7 Couler la pièce 8.7.8 Démouler la pièce	Les opérations 8.7 à 8.9 détaillent la restauration d'un ornement ancien.
8.8 Fixer l'ornement ancien		
8.9 Effectuer la finition des jonctions		
8.10 Vérifier les travaux	8.10.1 Tester l'adhérence de l'élément restauré : <ul style="list-style-type: none"> ○ au toucher ○ en mouillant ○ autrement 	
8.11 Nettoyer les lieux et les équipements		

TÂCHE 9 PULVÉRISER UN ENDUIT TEXTURÉ DE STYLE « STUCCO POPCORN »¹⁹

La pulvérisation d'enduit texturé de style « stucco popcorn » est une tâche de finition s'effectuant principalement sur des surfaces de gypse, de plâtre ou de béton.

Opérations	Sous-opérations	Précisions
9.1 Planifier le travail	9.1.1 Recevoir les directives 9.1.2 Établir les priorités 9.1.3 Planifier l'accès au chantier 9.1.4 Choisir les matériaux et les outils	
9.2 Préparer le travail	9.2.1 Établir un périmètre de sécurité 9.2.2 Préparer les équipements de protection individuelle 9.2.3 Installer les échafaudages 9.2.4 Préparer les outils	
9.3 Préparer la surface	9.3.1 Couvrir les surfaces à protéger 9.3.2 Nivelier la surface 9.3.3 Remplir les cavités 9.3.4 Appliquer un scellant (primer)	La qualité du résultat dépend de cette opération.
9.4 Préparer le produit		

19. La Direction de l'application des conventions collectives (DACC) de la CCQ a émis un avis précisant que cette tâche est partagée entre le peintre et le plâtrier.

TÂCHE 9 PULVÉRISER UN ENDUIT TEXTURÉ DE STYLE « STUCCO POPCORN »

Opérations	Sous-opérations	Précisions
9.5 Pulvériser l'enduit		
9.6 Finaliser le travail	9.6.1 Repérer les imperfections 9.6.2 Corriger les imperfections	
9.7 Nettoyer les lieux et les équipements		

2.3 CONDITIONS DE RÉALISATION ET CRITÈRES DE PERFORMANCE²⁰

2.3.1 Conditions de réalisation

Les données relatives aux conditions de réalisation ont été recueillies pour l'ensemble du métier de plâtrier. Celles-ci renseignent sur des aspects tels que les lieux d'exercice, le niveau de collaboration, les consignes de travail, les ouvrages de référence consultés, les ressources matérielles utilisées et les risques pour la santé et la sécurité.

L'annexe 1 présente la liste de l'outillage et de l'équipement utilisés pour chacune des tâches. La description complète des risques liés à la santé et à la sécurité du travail est présentée en annexe 2 du rapport.

Tableau 2.3 Conditions de réalisation

TÂCHE 1 : TIRER LES JOINTS	
CONDITIONS DE RÉALISATION	
Lieux de travail	Le travail s'effectue dans une grande variété de situations. Les endroits sont parfois difficiles d'accès. Sur le chantier. À l'intérieur.
Niveau de collaboration	Seul ou en équipe. Sous la supervision du contremaître, du chargé de projet ou de l'entrepreneur général. Sous la supervision du propriétaire de l'entreprise et du client.
Consignes et références	À partir des listes de déficiences (retouches à effectuer en lien avec le service après-vente). À l'aide des consignes verbales de l'entrepreneur général, du contremaître ou du chargé de projet. À l'aide des consignes verbales du client ou du propriétaire de l'entreprise. À l'aide des consignes verbales de l'architecte, du designer, du décorateur ou du fabricant. Au besoin, les plâtriers consultent les fiches techniques des produits (pose, mélanges, etc.), la documentation du fabricant sur les produits à appliquer, les avenants de modification, les manuels de sécurité et les fiches de données de sécurité du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

20. Les participants ont commenté individuellement une proposition de conditions de réalisation et de critères de performance, subséquemment à l'atelier d'analyse de profession. Ils ont par la suite validé la compilation des commentaires recueillis.

TÂCHE 1 : TIRER LES JOINTS

Risques pour la santé et la sécurité

Les participants ont mentionné les risques suivants :

- Blessures causées par l'utilisation du malaxeur ;
- Chantier malpropre ;
- Chutes lors du travail en hauteur sur des échafaudages ;
- Coupures ;
- Décharges électriques ;
- Mouvements répétitifs ;
- Outils tranchants ;
- Respiration de la poussière due à la préparation des produits ;
- Respiration de la poussière due au sablage ;
- Troubles musculosquelettiques ;
- Vapeurs nocives (colle contact, autres produits).

TÂCHE 2 : GLAISER UNE SURFACE

CONDITIONS DE RÉALISATION

Lieux de travail

Sur le chantier.
À l'intérieur.

Niveau de collaboration

Seul ou en équipe.

Le travail s'effectue à l'occasion sans supervision ou sous la supervision du contremaître, du chargé de projet ou de l'entrepreneur général.

Sous la supervision du propriétaire de l'entreprise et du client.

En collaboration avec le répartiteur ou le représentant.

Consignes et références

À partir de plans et de devis.

À partir des listes de déficiences (retouches à effectuer en lien avec le service après-vente).

À l'aide des manuels, du contrat de service et de procédures d'entretien.

À l'aide des consignes verbales de l'entrepreneur général, du contremaître ou du gérant de projet.

À l'aide des consignes verbales du client ou du propriétaire de l'entreprise.

Au besoin, les plâtriers consultent les fiches techniques des produits (pose, mélanges, etc.), la documentation du fabricant sur les produits à appliquer, la charte des couleurs et des finis, les avenants de modification, les manuels de sécurité et les fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Risques pour la santé et la sécurité

Les participants ont mentionné les risques suivants :

- Blessures causées par l'utilisation du malaxeur ;
- Chantier malpropre ;
- Chutes lors du travail en hauteur sur des échafaudages ;
- Coupures ;
- Décharges électriques ;
- Mouvements répétitifs ;
- Outils tranchants ;
- Respiration de la poussière due à la préparation des produits ;
- Respiration de la poussière due au sablage ;
- Troubles musculosquelettiques.

TÂCHE 3 : POSER DES ENDUITS ACRYLIQUES

CONDITIONS DE RÉALISATION

Lieux de travail

Sur le chantier et en atelier.
Très rarement à l'intérieur et principalement à l'extérieur.

Niveau de collaboration

En équipe.
Sous la supervision du chef d'équipe, du contremaître, du chargé de projet ou de l'entrepreneur général.
Sous la supervision du propriétaire de l'entreprise et du client.
En collaboration avec le répartiteur ou le représentant.

Consignes et références

À partir de plans et de devis.
À partir des listes de déficiences (retouches à effectuer en lien avec le service après-vente).
À l'aide des manuels, du contrat de service et de procédures d'entretien.
À l'aide des consignes verbales de l'entrepreneur général, du contremaître ou du gérant de projet.
À l'aide des consignes verbales du client ou du propriétaire de l'entreprise.
À l'aide des consignes verbales de l'architecte, du designer, du décorateur ou du fabricant.
Au besoin, les plâtriers consultent les fiches techniques des produits (pose, mélanges, etc.), la documentation du fabricant sur les produits à appliquer, la charte des couleurs et des finis, les avenants de modification, les manuels de sécurité et les fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Risques pour la santé et la sécurité

Les participants ont mentionné les risques suivants :

- Blessures causées par l'utilisation du malaxeur ;
- Chantier malpropre ;
- Chute d'outils, d'équipements et de matériaux ;
- Chutes lors du travail en hauteur sur des échafaudages ;
- Coupures ;
- Décharges électriques ;
- Mouvements répétitifs ;
- Outils tranchants ;
- Respiration de la poussière due à la préparation des produits ;
- Respiration de la poussière due au sablage ;
- Troubles musculosquelettiques ;
- Trous sur le chantier ;
- Vapeurs nocives (colle contact, enduits acryliques, autres produits).

TÂCHE 4 : POSER LE CRÉPI DE CIMENT

CONDITIONS DE RÉALISATION

Lieux de travail

Sur le chantier.
Très rarement à l'intérieur et principalement à l'extérieur.

Niveau de collaboration

En équipe.
Sous la supervision du contremaître.
Sous la supervision du propriétaire de l'entreprise et du client.
En collaboration avec le répartiteur ou le représentant.

Consignes et références

À partir de plans et de devis.
À partir des listes de déficiences (retouches à effectuer en lien avec le service après-vente).
À l'aide des manuels, du contrat de service et de procédures d'entretien.
À l'aide des consignes verbales de l'entrepreneur général, du contremaître ou du chargé de projet.
À l'aide des consignes verbales du client ou du propriétaire de l'entreprise.
À l'aide des consignes verbales de l'architecte, du designer, du décorateur ou du fabricant.
Au besoin, les plâtriers consultent les fiches techniques des produits (pose, mélanges, etc.), la documentation du fabricant sur les produits à appliquer, les avenants de modification, les manuels de sécurité et les fiches de données de sécurité du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Risques pour la santé et la sécurité

Les participants ont mentionné les risques suivants :

- Blessures causées par l'utilisation du malaxeur ;
- Brûlures sur la peau et les yeux ;
- Chantier malpropre ;
- Chutes lors du travail en hauteur sur des échafaudages ;
- Coupures ;
- Décharges électriques ;
- Mouvements répétitifs ;
- Outils tranchants ;
- Positions inconfortables ;
- Respiration de la poussière due à la préparation des produits ;
- Troubles musculosquelettiques ;
- Trous sur le chantier.

TÂCHE 5 : RAGRÉER UNE SURFACE

CONDITIONS DE RÉALISATION

Lieux de travail

Sur le chantier.

À l'intérieur et à l'extérieur.

Niveau de collaboration

Seul (80 % du temps) ou en équipe (20 % du temps).

Sous la supervision du contremaître, du chargé de projet ou de l'entrepreneur général.

Sous la supervision du propriétaire de l'entreprise et du client.

Consignes et références

À partir de plans et de devis pour les travaux de ragréage d'enduit acrylique.

À partir des listes de déficiences (retouches à effectuer en lien avec le service après-vente).

À l'aide des consignes verbales de l'entrepreneur général, du contremaître ou du chargé de projet.

À l'aide des consignes verbales du client ou du propriétaire de l'entreprise.

À l'aide des consignes verbales de l'architecte, du designer, du décorateur ou du fabricant.

Au besoin, les plâtriers consultent les fiches techniques des produits (pose, mélanges, etc.), la documentation du fabricant sur les produits à appliquer, les avenants de modification, les manuels de sécurité et les fiches de données de sécurité du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Risques pour la santé et la sécurité

Les participants ont mentionné les risques suivants :

- Blessures causées par l'utilisation du malaxeur ;
- Brûlures pour la peau et les yeux (produits qui contiennent de la chaux et du ciment Portland, etc.) ;
- Chantier malpropre ;
- Chutes lors du travail en hauteur sur des échafaudages ;
- Coupures ;
- Décharges électriques ;
- Mouvements répétitifs ;
- Outils tranchants ;
- Respiration de la poussière due à la préparation des produits ;
- Réactions cutanées ;
- Respiration de la poussière due au sablage ;
- Troubles musculosquelettiques ;
- Vapeurs nocives (colle contact, enduits acryliques, autres produits).

TÂCHE 6 : INSTALLER DES ÉLÉMENTS ORNEMENTAUX

CONDITIONS DE RÉALISATION

Lieux de travail

Sur le chantier.
Principalement à l'intérieur et rarement à l'extérieur.

Niveau de collaboration

En équipe.
Le travail s'effectue sans supervision ou sous la supervision du contremaître, du chargé de projet ou de l'entrepreneur général.
Sous la supervision du propriétaire de l'entreprise et du client.
En collaboration avec le répartiteur ou le représentant.

Consignes et références

À partir de plans et de devis.
À partir des listes de déficiences (retouches à effectuer en lien avec le service après-vente).
À l'aide des manuels, du contrat de service et de procédures d'entretien.
À l'aide des consignes verbales de l'entrepreneur général, du contremaître ou du chargé de projet.
À l'aide des consignes verbales du client ou du propriétaire de l'entreprise.
À l'aide des consignes verbales de l'architecte, du designer, du décorateur ou du fabricant.
Au besoin, les plâtriers consultent les fiches techniques des produits (pose, mélanges, etc.), la documentation du fabricant sur les produits à appliquer, les avenants de modification, les manuels de sécurité et les fiches de données de sécurité du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Risques pour la santé et la sécurité

Les participants ont mentionné les risques suivants :

- Blessures causées par l'utilisation du malaxeur ;
- Chantier malpropre ;
- Chutes lors du travail en hauteur sur des échafaudages ;
- Coupures ;
- Décharges électriques ;
- Mouvements répétitifs ;
- Outils tranchants ;
- Réactions cutanées ;
- Respiration de la poussière due à la préparation des produits ;
- Respiration de la poussière due au sablage ;
- Travail en chambre électrique ;
- Troubles musculosquelettiques ;
- Trous sur le chantier.

TÂCHE 7 : POUSSER LES MOULURES DE PLÂTRE

CONDITIONS DE RÉALISATION

Lieux de travail

Sur le chantier.
À l'intérieur.

Niveau de collaboration

En équipe.
Sous la supervision d'un compagnon spécialisé, du contremaître ou du chargé de projet.
Sous la supervision du propriétaire de l'entreprise et du client.
En collaboration avec le répartiteur ou le représentant.

Consignes et références

À partir de plans et de devis.
À partir du plan du gabarit.
À partir des listes de déficiences (retouches à effectuer en lien avec le service après-vente).
À l'aide des manuels, du contrat de service et de procédures d'entretien.
À l'aide des consignes verbales de l'entrepreneur général, du contremaître ou du chargé de projet.
À l'aide des consignes verbales du client ou du propriétaire de l'entreprise.
À l'aide des consignes verbales de l'architecte, du designer, du décorateur ou du fabricant.
Au besoin, les plâtriers consultent les fiches techniques des produits (pose, mélanges, etc.), la documentation du fabricant sur les produits à appliquer, les avenants de modification, les manuels de sécurité et les fiches de données de sécurité du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Risques pour la santé et la sécurité

Les participants ont mentionné les risques suivants :

- Blessures causées par l'utilisation du malaxeur ;
- Chantier malpropre ;
- Chutes lors du travail en hauteur sur des échafaudages ;
- Coupures ;
- Décharges électriques ;
- Mouvements répétitifs ;
- Outils tranchants ;
- Réactions cutanées ;
- Respiration de la poussière due à la préparation des produits ;
- Respiration de la poussière due au sablage ;
- Travail en chambre électrique ;
- Troubles musculosquelettiques ;
- Trous sur le chantier.

TÂCHE 8 : EFFECTUER DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE FINIS DE PLÂTRE TRADITIONNEL ET D'ORNEMENTS ANCIENS

CONDITIONS DE RÉALISATION

Lieux de travail

Sur le chantier et en atelier.
À l'intérieur.

Niveau de collaboration

Seul ou en équipe.

Le travail s'effectue sans supervision ou sous la supervision du contremaître, du chargé de projet ou de l'entrepreneur général.

Sous la supervision du propriétaire de l'entreprise et du client.

En collaboration avec le répartiteur ou le représentant.

Consignes et références

À partir de plans et de devis.

À partir du plan du gabarit.

À partir des listes de déficiences (retouches à effectuer en lien avec le service après-vente).

À l'aide des manuels, du contrat de service et de procédures d'entretien.

À l'aide des consignes verbales de l'entrepreneur général, du contremaître ou du chargé de projet.

À l'aide des consignes verbales du client ou du propriétaire de l'entreprise.

À l'aide des consignes verbales de l'architecte, du designer, du décorateur ou du fabricant.

Au besoin, les plâtriers consultent les fiches techniques des produits (pose, mélanges, etc.), la documentation du fabricant sur les produits à appliquer, les avenants de modification, les manuels de sécurité et les fiches de données de sécurité du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Risques pour la santé et la sécurité

Les participants ont mentionné les risques suivants :

- Blessures causées par l'utilisation du malaxeur ;
- Brûlures pour la peau et les yeux (produits qui contiennent de la chaux, etc.) ;
- Chantier malpropre ;
- Chutes lors du travail en hauteur sur des échafaudages ;
- Coupures ;
- Décharges électriques ;
- Mouvements répétitifs ;
- Outils tranchants ;
- Réactions cutanées ;
- Respiration de la poussière due à la préparation des produits ;
- Respiration de la poussière due au sablage ;
- Travail en chambre électrique ;
- Troubles musculosquelettiques ;
- Trous sur le chantier.

TÂCHE 9 : PULVÉRISER UN ENDUIT TEXTURÉ DE STYLE « STUCCO POPCORN »

CONDITIONS DE RÉALISATION

Lieux de travail

Sur le chantier.
À l'intérieur.

Niveau de collaboration

Seul ou en équipe.
Sous la supervision du contremaître ou du chargé de projet.
Sous la supervision du propriétaire de l'entreprise et du client.
En collaboration avec le répartiteur ou le représentant.

Consignes et références

À partir de plans et de devis.
À partir des listes de déficiences (retouches à effectuer en lien avec le service après-vente).
À l'aide des consignes verbales de l'entrepreneur général, du contremaître ou du chargé de projet.
À l'aide des consignes verbales du client ou du propriétaire de l'entreprise.
À l'aide des consignes verbales de l'architecte, du designer, du décorateur ou du fabricant.
Au besoin, les plâtriers consultent les fiches techniques des produits (pose, mélanges, etc.), la documentation du fabricant sur les produits à appliquer, les avenants de modification, les manuels de sécurité et les fiches de données de sécurité du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Risques pour la santé et la sécurité

Les participants ont mentionné les risques suivants :

- Blessures causées par l'utilisation du malaxeur ;
- Brûlures pour la peau et les yeux ;
- Chantier malpropre ;
- Chutes lors du travail en hauteur sur des échafaudages ;
- Coupures ;
- Décharges électriques ;
- Mouvements répétitifs ;
- Outils tranchants ;
- Réactions cutanées ;
- Respiration de la poussière due à la préparation des produits ;
- Respiration de la poussière due au sablage ;
- Travail en chambre électrique ;
- Troubles musculosquelettiques ;
- Trous sur le chantier ;
- Vapeurs nocives.

2.3.2 Critères de performance

Les critères de performance ont été recueillis pour chacune des tâches. Ils permettent d'évaluer si ces dernières sont réalisées de façon satisfaisante. Les critères portent sur des aspects tels la quantité et la qualité du travail effectué, le respect d'une procédure de travail, les attitudes adoptées, etc.

Tableau 2.4 Critères de performance

TÂCHE 1 : Tirer les joints	
Critères de performance	
Choix approprié des matériaux	Respect des étapes de travail
Installation appropriée des garnitures	Respect des plans et des devis
Installation appropriée du ruban	Respect des recommandations des fabricants
Obtention d'une surface lisse et exempte de défauts	Respect des règles de santé et de sécurité
Préparation appropriée de la surface	Respect du Code du bâtiment
Propreté du travail	Sablage adéquat de la surface
Rapidité d'exécution	Utilisation appropriée des outils manuels et spécialisés
Propreté des outillages et des équipements	Utilisation adéquate des techniques de travail
TÂCHE 2 : Glaiser une surface	
Critères de performance	
Choix approprié des matériaux	Respect des recommandations des fabricants
Obtention d'une surface lisse et exempte de défauts	Respect des règles de santé et de sécurité
Préparation appropriée de la surface	Respect du Code du bâtiment
Propreté des outillages et des équipements	Technique de travail appropriée
Respect des plans et des devis	Utilisation appropriée des outils

TÂCHE 3 : Poser des enduits acryliques**Critères de performance**

Choix approprié des matériaux	Respect des règles de santé et de sécurité
Étanchéité de la surface	Respect des plans et des devis
Installation appropriée des moulures et des garnitures	Respect du Code du bâtiment
Installation conforme de l'isolant	Sablage adéquat de l'isolant
Pose appropriée du treillis d'armature	Travail synchronisé
Préparation appropriée de la surface	Utilisation appropriée des outils
Propreté des outillages et des équipements	Utilisation adéquate des techniques de travail
Rapidité d'exécution	Uniformité de la couche de base
Respect des étapes de travail	Uniformité des finis et des couleurs
Respect des recommandations des fabricants	Uniformité de la sous-couche

TÂCHE 4 : Poser le crépi de ciment**Critères de performance**

Choix approprié des matériaux	Respect des règles de santé et de sécurité
Installation appropriée des garnitures	Respect du Code du bâtiment
Préparation appropriée de la surface	Uniformité des finis
Propreté des outillages et des équipements	Utilisation appropriée des outils
Respect des plans et des devis	Utilisation adéquate des techniques de travail
Respect des recommandations des fabricants	

TÂCHE 5 : Ragrée une surface**Critères de performance**

Choix approprié de la technique de travail	Respect des règles de santé et de sécurité
Choix approprié des matériaux	Respect du Code du bâtiment
Préparation appropriée de la surface	Solidité du ragréage
Propreté des outillages et des équipements	Uniformité de la surface
Propreté du travail et des lieux	Utilisation appropriée des outils
Respect des plans et des devis	Utilisation adéquate des techniques de travail
Respect des recommandations des fabricants	

TÂCHE 6 : Installer des éléments ornementaux	
Critères de performance	
Alignement précis des ornements	Propreté des outillages et des équipements
Choix approprié des matériaux	Respect des recommandations des fabricants
Fabrication adéquate de l'élément ornemental	Respect des règles de santé et de sécurité
Fabrication adéquate du moule	Respect des plans et des devis
Invisibilité des jonctions	Respect du Code du bâtiment
Obtention d'une surface lisse et exempte de défauts	Technique de travail appropriée
Préparation appropriée de l'ornement à reproduire	Utilisation adéquate des outils
Préparation appropriée de la surface	
TÂCHE 7 : Pousser les moulures de plâtre	
Critères de performance	
Alignement précis de la moulure	Respect des procédures de mélange des produits
Choix approprié des matériaux	Respect des recommandations des fabricants
Finition appropriée des onglets	Respect des règles de santé et de sécurité
Obtention d'une surface lisse et exempte de défauts	Respect du Code du bâtiment
Préparation appropriée de la surface	Technique de travail appropriée
Propreté des outillages et des équipements	Utilisation adéquate des outils
Respect des plans et des devis	
TÂCHE 8 : Effectuer des travaux de restauration de finis de plâtre traditionnel et d'ornements anciens	
Critères de performance	
Choix approprié des matériaux	Respect des plans et des devis
Copie conforme de l'ornement original	Respect des recommandations des fabricants
Installation appropriée des garnitures	Respect du Code du bâtiment
Nivellement approprié de la couche de base	Restauration fidèle aux anciens finis
Préparation appropriée de la surface	Uniformité de la surface
Propreté des outillages et des équipements	Utilisation adéquate des techniques et des produits traditionnels
Propreté du travail et des lieux	Utilisation appropriée des outils
Respect des normes de santé et de sécurité	Utilisation adéquate des techniques de travail

TÂCHE 9 : Pulvériser un enduit texturé de style « stucco popcorn »**Critères de performance**

Choix approprié des matériaux	Respect des règles de santé et de sécurité
Préparation appropriée de la surface	Respect du Code du bâtiment
Propreté des outillages et des équipements	Technique de travail appropriée
Propreté du travail et des lieux	Uniformité de la texture
Respect des plans et des devis	Utilisation adéquate des outils

3. DONNÉES QUANTITATIVES SUR LES TÂCHES

Les données présentées dans les tableaux qui suivent sont des moyennes des informations mentionnées par les participants à la suite de l'atelier. Ils ont effectué ces estimations à la lumière de leur expérience. Les données qui suivent sont présentées à titre indicatif.

3.1 OCCURRENCE

Les données relatives à l'**occurrence** renseignent sur le pourcentage de plâtriers, excluant les apprentis, exerçant chacune des tâches dans un même milieu de travail. Ces données rendent compte des tâches exécutées par les participants, mais aussi de leur estimation quant à l'emploi du temps de l'ensemble des plâtriers qui travaillent pour la même entreprise.

Tableau 3.1 Occurrence des tâches

Tâche		Occurrence
1	Tirer les joints	100 %
2	Glaiser une surface	100 %
3	Poser des enduits acryliques	50 %
4	Poser le crépi de ciment	68 %
5	Ragréer une surface	100 %
6	Installer des éléments ornementaux	46 %
7	Pousser les moulures de plâtre	38 %
8	Effectuer des travaux de restauration de finis de plâtre traditionnel et d'ornements anciens	63 %
9	Pulvériser un enduit texturé de style « stucco popcorn »	49 %

3.2 TEMPS DE TRAVAIL

Le **temps de travail**, aussi exprimé en pourcentage, représente, en moyenne, le temps alloué par les participants consultés à chaque tâche, sur une base **hebdomadaire**.

Tableau 3.2 Répartition du temps de travail consacré aux tâches

Tâche	Temps de travail
1 Tirer les joints	50,8 %
2 Glaiser une surface	5,5 %
3 Poser des enduits acryliques	11,7 %
4 Poser le crépi de ciment	5,8 %
5 Ragréer une surface	10,5 %
6 Installer des éléments ornementaux	2,8 %
7 Pousser les moulures de plâtre	6,7 %
8 Effectuer des travaux de restauration de finis de plâtre traditionnel et d'ornements anciens	4,3 %
9 Pulvériser un enduit texturé de style « stucco popcorn »	1,8 %s

3.3 IMPORTANCE DES TÂCHES ET DIFFICULTÉ DE RÉALISATION

On estime l'**importance** d'une tâche aux conséquences plus ou moins fâcheuses que peut avoir le fait de mal l'exécuter ou de ne pas l'exécuter du tout. L'importance est évaluée à l'aide de l'échelle suivante :

1. Très peu importante : Une mauvaise exécution de la tâche n'entraîne pas de conséquences sur la qualité du résultat, les coûts, la santé et la sécurité, etc.;
2. Peu importante : Une mauvaise exécution de la tâche pourrait entraîner des coûts minimes, mener à l'obtention d'un résultat insatisfaisant ou occasionner des risques de blessures ou d'accidents mineurs, etc.;
3. Importante : Une mauvaise exécution de la tâche pourrait entraîner des coûts supplémentaires importants, des blessures, des accidents, etc.;

4. Très importante : Une mauvaise exécution de la tâche pourrait avoir des conséquences très importantes en ce qui concerne les coûts, la sécurité, etc.

La **difficulté** de réalisation d'une tâche est évaluée à l'aide de l'échelle suivante :

1. Très facile : La tâche comporte peu de risques d'erreur ; elle ne requiert ni effort physique ni effort mental notables. L'exécution de la tâche est moins difficile que la moyenne;
2. Facile : La tâche comporte quelques risques d'erreur ; elle requiert un effort physique ou mental minime;
3. Difficile : La tâche comporte plusieurs risques d'erreurs ; elle requiert un bon effort physique ou mental. L'exécution de la tâche est plus difficile que la moyenne;
4. Très difficile : La tâche comporte un risque élevé d'erreur ; elle requiert un effort physique ou mental appréciable. La tâche compte parmi les plus difficiles de la spécialité.

Tableau 3.3 Importance et difficulté de réalisation des tâches

Tâche		Importance	Difficulté
1	Tirer les joints	3,2	2,3
2	Glaiser une surface	2,7	2,5
3	Poser des enduits acryliques	4,0	3,5
4	Poser le crépi de ciment	3,2	2,8
5	Ragréer une surface	3,2	2,7
6	Installer des éléments ornementaux	3,5	3,2
7	Pousser les moulures de plâtre	3,7	3,5
8	Effectuer des travaux de restauration de finis de plâtre traditionnel et d'ornements anciens	3,7	3,8
9	Pulvériser un enduit texturé de style « stucco popcorn »	2,7	2,3

4. CONNAISSANCES, HABILITÉS ET ATTITUDES

L'analyse de profession permet de préciser un certain nombre de connaissances, d'habiletés et d'attitudes nécessaires à l'exécution des tâches. Celles-ci sont transférables, c'est-à-dire qu'elles sont applicables à une variété de tâches et de situations.

On présente dans les pages qui suivent les connaissances, habiletés et attitudes qui, selon les participants, sont considérées comme essentielles pour l'exécution des tâches du métier de plâtrier.

4.1 CONNAISSANCES

Mathématiques appliquées

Le métier demande d'être en mesure d'effectuer les quatre opérations de base (+ - × ÷), notamment pour calculer des dimensions et des surfaces, pour estimer des quantités de matériaux, et pour convertir des unités de mesure (système international d'unités (SI) et système impérial). Il est également essentiel de pouvoir appliquer la règle de trois et de pouvoir calculer des pourcentages.

Des notions de géométrie sont aussi nécessaires pour calculer des angles et appliquer le théorème de Pythagore, ou une version simplifiée, nommée « règle du 3-4-5 » par les participants.

Le plâtrier doit également pouvoir utiliser les fonctions de base d'une calculatrice, ainsi que les outils de prise de mesure.

Connaissance des matériaux

Des connaissances sur les matériaux sont utiles pour la compréhension du travail à effectuer, notamment les notions relatives :

- aux produits et à leurs caractéristiques ;
- aux méthodes d'entreposage des produits ;
- à la pose des produits selon les contextes ;
- à la composition des matériaux et des mélanges ;
- à la compatibilité entre produits et surfaces ;
- au dosage lors du mélange de produits ;
- aux impacts des conditions atmosphériques intérieures et extérieures lors la pose des produits ;
- au pouvoir couvrant des produits.

Conséquemment à la variété des produits offerts sur le marché et à leur évolution constante, il est impossible pour un plâtrier de les connaître dans leur entièreté. Le plâtrier doit donc être en mesure de savoir se référer et d'interpréter les informations des fiches d'information suivantes :

- Fiche de données de sécurité du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) ;
- Fiches techniques de fournisseurs.

Connaissances en construction

Des connaissances générales en construction influencent la compréhension du travail à effectuer par les plâtriers, telles que :

- les étapes de construction d'un bâtiment ;
- la structure du bâtiment ;
- l'enveloppe du bâtiment ;
- le système intérieur du bâtiment, notamment la composition des murs ;
- les fonctions du bâtiment et des pièces.

Lecture et interprétation de plans

Les plâtriers peuvent être amenés à lire et à interpréter des plans. Il faut alors y interpréter les conventions graphiques et les échelles de mesure, et y identifier les informations relatives aux :

- finis (tableau des finis) ;
- matériaux ;
- dimensions (longueur, hauteur, largeur, épaisseur), aux surfaces et aux volumes.

Le plâtrier doit également pouvoir interpréter les informations d'un cahier de plan architectural.

Ces connaissances sont principalement mises en pratique pour les tâches 3 et 8 (« Poser des enduits acryliques » et « Effectuer des travaux de restauration de finis de plâtre traditionnel et d'ornements anciens »).

4.2 HABILITÉS

Les habiletés sont des « savoir-faire ». Elles se divisent en trois catégories : cognitives, motrices et perceptives.

4.2.1 Les habiletés cognitives

Les habiletés cognitives ont trait aux stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice du travail. Les principales habiletés cognitives nécessaires au métier de plâtrier sont les suivantes :

- La résolution de problèmes pour trouver des solutions à des problèmes techniques ou à des contraintes;
- La planification du travail afin de prévoir l'organisation prioritaire du travail, le partage des tâches au besoin, la coordination avec les autres corps de métier, les horaires, le matériel requis, etc.

4.2.2 Les habiletés psychomotrices

Les habiletés motrices ont trait à l'exécution de gestes et de mouvements. Les principales habiletés motrices nécessaires au métier de plâtrier sont les suivantes :

- La coordination des gestes ;
- La rapidité d'exécution ;
- La capacité de se situer dans l'espace, afin de prévoir ses déplacements sur les plateformes d'échafaudage ;
- Une bonne forme physique et de la souplesse, pour travailler dans des positions inconfortables ;
- Beaucoup d'endurance physique, notamment pour effectuer des travaux au plafond pendant de longues périodes ;
- De la force physique, pour monter les échafaudages dans des endroits difficiles d'accès tels que les cages d'escalier, pour transporter les seaux contenant les produits ou pour tenir le porte-mortier d'une seule main, ce qui affaiblit le bras avec le temps ;
- De la dextérité manuelle, pour la manipulation de l'outillage tel que la truelle, et de la sensibilité tactile, pour évaluer le fini des surfaces ;
- Une bonne capacité d'adaptation à différentes conditions climatiques (humidité, froid, chaleur) ;
- L'aptitude à travailler en hauteur sans avoir le vertige.

4.2.3 Les habiletés perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment, par les sens, ce qui se passe dans son environnement. Les principales habiletés perceptuelles nécessaires aux plâtriers sont les suivantes :

- Le sens du toucher, pour la manipulation de la truelle et d'autres outils, pour déceler les imperfections sur les surfaces, pour vérifier la texture des produits et la bonne composition des mélanges;
- Le sens de l'observation, afin de déceler des imperfections, de faire des jeux d'ombrage, etc.

4.3 ATTITUDES

Les attitudes sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres ou avec son environnement. Elles traduisent des savoir-être. Les principales attitudes nécessaires aux plâtriers sont présentées ci-dessous :

- Concentration ;
- Constance ;
- Fiabilité ;
- Patience ;
- Persévérance ;
- Polyvalence ;
- Ponctualité ;
- Souci de la propreté ;
- Souci de la qualité du travail ;
- Souci du détail ;
- Vaillance.

Le maintien de bonnes relations interpersonnelles, le sens du travail d'équipe, la capacité d'écoute pour comprendre les besoins du client et la capacité à gérer des situations difficiles avec le client, l'entrepreneur, le contremaître ou les autres corps de métier sont des attitudes importantes à adopter pour l'accomplissement du travail des plâtriers.

Les attitudes et comportements préventifs en matière de santé et de sécurité s'observent par la mise en application de techniques de manipulation sécuritaire du matériel, des produits, de l'outillage et des équipements. Ils s'observent également par la mise en application de techniques et de postures de travail de manière ergonomique.

5. SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION

Les participants ont été consultés à la suite de l'atelier d'analyse de profession et n'ont pas formulé de suggestions relatives à la formation initiale et à la formation des compagnons.

Annexes

Annexe 1 | Outillage et équipement

La liste de l'outillage et de l'équipement de la dernière analyse de profession, bonifiée de suggestions d'ajustements préparées avec l'expert de contenu, a été présentée aux participants après l'atelier. Ces derniers ont été invités à la valider et à la commenter.

On trouve dans les pages qui suivent, pour chacune des tâches, la liste des outils, de l'équipement et des matières premières utilisés par les plâtriers.

Tableau A.1 Outillage et équipement

TÂCHE 1 : TIRER LES JOINTS	
Équipements d'accès	
<ul style="list-style-type: none"> • Banc de plâtrier • Échafaudage roulant (Baker) • Échafaudages à cadre métalliques • Échelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Escabeau • Nacelle articulée • Passerelles et plateformes provisoires • Plateforme élévatrice
Outils et équipement	
<ul style="list-style-type: none"> • Appareil de chauffage d'appoint • Applicateur de ruban et de composé à joint (Banjo, Superbanjo, Technobanjo) • Applicateur de ruban pour chaudière (Super Taper) • Applicateur Nails spotter • Aspirateur • Balai • Boîtes de finition et manches • Boîtes et têtes d'angle • Brosse pour nettoyer • Cisaille • Compresseur avec cloueur • Couteau à joint • Couteau à gypse • Couteau à mastic • Couteau de lissage (Skimming blade) • Couteau flexible • Couteau pointu • Crayon • Éponge à sabler • Équerre • Équipement de sécurité (lunettes et bottes de sécurité, gants de travail, casque de construction, masque à sablage et harnais avec corde d'assujettissement) • Fil à plomb • Grattoir à mur et à plancher 	<ul style="list-style-type: none"> • Machine à bande (Bazooka) • Multiprise • Niveau à bulle, niveau à laser et ruban à mesurer au laser • Palette d'angle • Papier abrasif • Perceuse à mélanger avec agitateur • Pilon • Pince à sertir avec masse de caoutchouc • Pinceau • Pompes à composé électriques et manuelles • Porte-marteau • Porte-mortier • Rallonge avec lumière • Râpe • Règle de plâtrier • Rouleau d'angle • Ruban à mesurer • Sableuse à main et manche télescopique • Sableuse électrique • Sac à clous • Seau • Seringues et embouts • Spatule • Table à mélanger • Toile et plastique • Tournevis à pointe cruciforme

TÂCHE 1 : TIRER LES JOINTS

Outils et équipement

- Hachette à plâtre
- Ligne de craie
- Lime
- Tournevis électrique
- Truelle
- Ventilateur

Matières premières

- Agrafes
- Colle contact
- Composé à joints à prise chimique
- Composé à joints
- Eau propre
- Garnitures
- Plâtre à prise rapide
- Ruban à joint en papier
- Ruban en fibre de verre
- Ruban rigide (Strait-Flex)

TÂCHE 2 : GLAISER UNE SURFACE

Équipements d'accès

- Échafaudage roulant (Baker)
- Échafaudage
- Échelle
- Escabeau
- Nacelle articulée
- Passerelles et plateformes provisoires
- Plateforme élévatrice

Outils et équipement

- Appareil de chauffage d'appoint
- Aspirateur
- Bac
- Balai
- Banc
- Brosse pour nettoyer
- Couteau à joint
- Couteau à gypse
- Couteau à mastic
- Couteau flexible
- Couteau pointu
- Crayon
- Éponge à sabler
- Équipement de sécurité (lunettes et bottes de sécurité, gants de travail, casque de construction, masque à sablage et harnais de sécurité avec corde d'assujettissement)
- Finisseur d'angle
- Grattoir à mur et à plancher
- Ligne de craie
- Lime
- Marteau
- Multiprise
- Niveau à bulle ou niveau à laser
- Papier abrasif
- Perceuse à mélanger avec agitateur
- Pilon (ou mélangeur manuel)
- Pinceau
- Pistolet à vaporiser
- Porte-marteau
- Porte-mortier
- Rallonge avec lumière
- Règle de plâtrier
- Rouleaux à peinture
- Ruban à masquer
- Ruban à mesurer
- Sableuse à main et manche télescopique
- Sableuse électrique
- Sac à clous
- Seau
- Spatule
- Toile et plastique
- Tournevis à pointe cruciforme
- Tournevis électrique
- Truelle
- Règle de plâtrier
- Ventilateur

TÂCHE 2 : GLAISER UNE SURFACE

Matières premières

- Apprêt
- Colle à béton
- Colle à ciment
- Colle à plâtre
- Colle contact
- Composé à joints
- Composé à joints à prise chimique
- Composé de nivellement
- Eau propre
- Plâtre à prise rapide

TÂCHE 3 : POSER DES ENDUITS ACRYLIQUES

Équipements d'accès

- Chariot élévateur télescopique
- Chariot élévateur vertical
- Échafaudage roulant (Baker)
- Échafaudage
- Échelle
- Escabeau
- Nacelle articulée
- Passerelles et plateformes provisoires
- Plateforme élévatrice

Outils et équipement

- Agrafeuse
- Banc
- Baril
- Brosse pour nettoyer
- Brouette
- Compas
- Couteau
- Couteau à gypse
- Couteau à mastic
- Couteau flexible
- Crayon
- Équerre
- Équipement de sécurité (lunettes et bottes de sécurité, gants de travail, casque de construction, masque à sablage et harnais de sécurité avec corde d'assujettissement)
- Fil à plomb
- Flotte
- Ligne de craie
- Lime
- Machine à vaporiser
- Marteau
- Niveau à bulle, niveau à laser et ruban à mesurer au laser
- Truelles de coin
- Palette d'angle
- Pelle
- Pelle à mesurer
- Perceuse à mélanger avec agitateur
- Pinceau
- Pistolet à vaporiser
- Pointeur au laser
- Porte-marteau
- Porte-mortier
- Poulie et corde
- Rallonge
- Râpe
- Ruban à mesurer
- Sableuse à polystyrène
- Sac à clous
- Seau
- Spatule
- Tournevis à pointe cruciforme
- Tournevis électrique
- Toiles et plastiques
- Truelle à marge
- Truelle à rainures
- Truelle acier
- Tuyau d'arrosage
- Rouleau à peinture et bac
- Couteau chauffant

TÂCHE 3 : POSER DES ENDUITS ACRYLIQUES

Matières premières

- Apprêt acrylique
- Base acrylique
- Mousse d'uréthane en canette
- Ciment Portland
- Eau propre
- Enduit de finition texturé
- Garniture en vinyle
- Isolants
- Membranes liquides pare-air et pare-vapeur
- Moulure décorative en polystyrène
- Ruban à masquer
- Solin
- Treillis d'armature en fibre de verre :
 - Standard
 - De départ (pour les SIFE)
 - D'armure (pour les SIFE)
 - Bande de renfort (UNITAPE)
 - Treillis spécialisés

TÂCHE 4 : POSER LE CRÉPI DE CIMENT

Équipements d'accès

- Échafaudage roulant (Baker)
- Échafaudage
- Échelle
- Escabeau
- Nacelle articulée
- Passerelles et plateformes provisoires
- Plateforme élévatrice

Outils et équipement

- Bac à mortier
- Banc
- Baril
- Brosse blé d'inde
- Brosse pour nettoyer
- Brouette
- Cisaille
- Ciseau à froid
- Couteau à gypse
- Couteau à mastic
- Couteau flexible
- Crayon
- Éclairage d'appoint
- Éponge à flotter
- Équerre
- Équipement de sécurité (lunettes et bottes de sécurité, gants de travail, casque de construction, masque à sablage et harnais de sécurité avec corde d'assujettissement)
- Fil à plomb
- Flotte
- Flotte éponge
- Gratte
- Grattoirs à mur et plancher
- Houe
- Ligne à craie
- Lime
- Malaxeur à mortier
- Marteau
- Niveau
- Palette d'angle
- Peigne à strier
- Pelle
- Pelle à mesurer
- Marteau ou petite masse
- Meule à rectifier (grinder ou meuleuse)
- Perceuse
- Perceuse à mélanger avec agitateur
- Perceuse à percussion
- Pinceau
- Pistolet à vaporiser
- Pointe ciseau
- Porte-marteau
- Porte-mortier
- Poulie et corde pour travaux en hauteur
- Pulvérisateur d'enduit
- Règle de plâtrier
- Rouleaux et bac à peinture
- Ruban à mesurer
- Sac à clous
- Spatule à joint
- Tournevis électrique
- Truelle
- Truelle à marge
- Tuyau d'arrosage

TÂCHE 4 : POSER LE CRÉPI DE CIMENT

Matières premières

- Ciment Portland
- Ciment de maçonnerie
- Colle à béton
- Colorant à mortier
- Crépi de ciment mélangé
- Eau propre
- Garnitures métalliques
- Latte métallique
- Ruban à masquer
- Sable

TÂCHE 5 : RAGRÉER UNE SURFACE

Équipements d'accès

- Banc de plâtrier
- Échafaudage roulant (Baker)
- Échafaudage
- Échelle
- Escabeau
- Nacelle articulée
- Passerelles et plateformes provisoires
- Plateforme élévatrice

Outils et équipement

Outils et équipement des tâches 1 à 4 selon la teneur des travaux.

Matières premières

- Agrégat (sable, vermiculite, perlite)
- Chaux de finition
- Composé à joints
- Ciment de maçonnerie
- Ciment Portland
- Colle à plâtre
- Colle à béton
- Colle contact
- Crépi de ciment mélangé
- Composé à joints à prise chimique
- Crépi de plâtre mélangé
- Eau propre
- Enduit acrylique de base
- Enduit acrylique de finition
- Garnitures
- Latte métallique
- Plâtre de couche de fond
- Plâtre à prise rapide
- Plâtre à prise lente
- Ruban à joint papier
- Ruban en fibre de verre
- Ruban à masquer
- Ruban rigide (Strait-Flex)
- Vis et clous

TÂCHE 6 : INSTALLER DES ÉLÉMENTS ORNEMENTAUX

Équipements d'accès

- Échafaudage roulant (Baker)
- Échafaudage
- Échelle
- Escabeau
- Nacelle articulée
- Passerelles et plateformes provisoires
- Plateforme élévatrice

Outils et équipement

- Banc
- Brosse blé d'Inde
- Brosse pour nettoyer
- Cisaille de ferblantier
- Compas
- Couteau à gypse
- Couteau à mastic
- Couteau de travail, couteau à lame rétractable ou couteau de type OLFA
- Couteau flexible
- Craie
- Crayon
- Éponge à sabler
- Équerre
- Équipement de sécurité (lunettes et bottes de sécurité, gants de travail, casque de construction, masque à sablage et harnais de sécurité avec corde d'assujettissement)
- Fil à plomb
- Gabarit
- Gabarit d'angles
- Grattoir à mur et à plancher
- Hachette à plâtre
- Ligne d'aplomb
- Ligne de craie
- Lime
- Machine à vaporiser
- Marteau
- Mèche
- Niveau à bulle, niveau à laser et ruban à mesurer au laser
- Outils à profiler
- Pelle à mesurer
- Perceuse
- Perceuse à mélanger avec agitateur
- Pince-monseigneur (pour arracher les clous)
- Pinceau
- Pistolet-cloueur
- Pistolet à vaporiser
- Pointeur à laser
- Porte-marteau
- Porte-mortier
- Rallonge avec lumière
- Râpe
- Règle de plâtrier
- Ruban à mesurer
- Sableuse à main
- Sableuse à manche
- Sac à clous
- Scie à métaux
- Scie manuelle et boîte à onglets
- Scie ronde
- Scie sauteuse
- Spatule à joint
- Spatule
- Table de mélange
- Tasses à mesurer
- Tournevis
- Tournevis à pointe cruciforme
- Tournevis électrique
- Truelle
- Vis et clous

Matières premières

- Attache (clous et vis)
- Colle à plâtre
- Composé à joints
- Composé à joints à prise chimique
- Eau propre
- Éléments ornementaux préfabriqués
- Plâtre à prise rapide
- Ruban à masquer
- Ruban en fibre de verre

TÂCHE 7 : POUSSER LES MOULURES DE PLÂTRE

Équipements d'accès

- Échafaudage roulant (Baker)
- Échafaudage
- Échelle
- Escabeau
- Nacelle articulée
- Passerelles et plateformes provisoires
- Plateforme élévatrice

Outils et équipement

- Arrache-clou
- Banc
- Baril
- Brosse blé d'Inde
- Brosse pour nettoyer
- Brouette
- Cisaille de ferblantier
- Compas
- Couteau à gypse
- Couteau à mastic
- Couteau flexible
- Craie
- Crayon
- Éponge à sabler
- Équerre
- Équipement de sécurité (lunettes et bottes de sécurité, gants de travail, casque de construction, masque à sablage et harnais de sécurité avec corde d'assujettissement)
- Fil à plomb
- Gabarit à moulures
- Grattoir à mur et à plancher
- Hachette à plâtre
- Houe
- Ligne de craie
- Lime
- Marteau
- Niveau à bulle ou niveau à laser
- Peigne
- Pelle
- Pelle à mesurer
- Perceuse
- Outils à profiler
- Perceuse à mélanger avec agitateur
- Perceuse-visseuse
- Pilon
- Pinceau
- Pinceau de type blanchissoir
- Pistolet-cloueur
- Pointeur à laser
- Porte-marteau
- Porte-mortier
- Rallonge avec lumière
- Râpe
- Règle de plâtrier
- Ruban à mesurer
- Sac à clous
- Scie
- Scie à métaux
- Scie sauteuse
- Seau
- Spatule
- Table à mélanger
- Tournevis à pointe cruciforme
- Tournevis électrique
- Truelle
- Tuyau d'arrosage

Matières premières

- Agrégats (sable, vermiculite, perlite)
- Chaux de finition
- Colle à plâtre
- Composé à joints
- Composé à joints à prise chimique
- Contreplaqué
- Eau propre
- Latte métallique
- Plâtre à prise lente
- Plâtre de couche de fond
- Plâtre de dosage
- Ruban à masquer
- Vis et clous

TÂCHE 8 : EFFECTUER DES TRAVAUX DE RESTAURATION DE FINIS DE PLÂTRE TRADITIONNEL ET D'ORNEMENTS ANCIENS

Équipements d'accès

- Échafaudage roulant (Baker)
- Échafaudage
- Échelle
- Escabeau
- Nacelle articulée
- Passerelles et plateformes provisoires
- Plateforme élévatrice

Outils et équipement

- Banc
- Brosse blé d'Inde
- Brosse pour nettoyer
- Ciseau à métal
- Compas
- Couteau à gypse
- Couteau à mastic
- Crayon
- Éponge à flotter
- Éponge à sabler
- Équerre
- Équipement de sécurité (lunettes et bottes de sécurité, gants de travail, casque de construction, masque à sablage et harnais de sécurité avec corde d'assujettissement)
- Fil à plomb
- Flotte éponge
- Gabarit à moulures
- Guide de bois
- Hachette à plâtre
- Ligne de craie
- Lime
- Malaxeur manuel
- Marteau
- Niveau à bulle ou niveau à laser
- Palette d'angle
- Peigne à strier
- Pelle à mesurer
- Perceuse à mélanger avec agitateur
- Perceuse et mèches
- Perceuse-visseuse
- Pinceau
- Pinceau de type blanchissoir
- Pointeur à laser
- Porte-marteau
- Porte-mortier
- Pistolet à vaporiser
- Rallonge avec lumière
- Râpe
- Règle de plâtrier
- Rouleau à peinture
- Ruban à mesurer
- Sableuse à main
- Sableuse à manche télescopique
- Sac à clous
- Scie manuelle et boîte à onglets
- Spatule
- Table de mélange
- Toile et plastique
- Tournevis à pointe cruciforme
- Truelle

Matières premières

- Agrafe
- Agrégats (sable, vermiculite, perlite)
- Antiadhésif
- Chaux
- Clou
- Colle à plâtre
- Colle à béton
- Crin ou fibres
- Eau propre
- Garniture métallique
- Latte métallique
- Papier abrasif
- Plâtre à moulures
- Plâtre à prise lente
- Plâtre à prise rapide
- Plâtre de couche de fond
- Polymère pour empreinte et silice
- Retardateur de prise
- Ruban à masquer
- Vis

TÂCHE 9 : PULVÉRISER UN ENDUIT TEXTURÉ DE STYLE « STUCCO POPCORN »

Équipements d'accès

- Échafaudage roulant (Baker)
- Échafaudage
- Nacelle articulée
- Passerelles et plateformes provisoires
- Plateforme élévatrice

Outils et équipement

- Aspirateur
- Bac
- Balai
- Banc
- Baril
- Brosse à nettoyer
- Chauffage d'appoint
- Compresseur à air avec cornet à pulvérisation stucco
- Couteau à gypse
- Couteau à joint
- Couteau de travail, couteau à lame rétractable ou couteau de type OLFA
- Couteau pointu
- Crayon
- Éponge à sabler
- Équipement de sécurité (lunettes et bottes de sécurité, gants de travail, casque de construction, masque à sablage et harnais de sécurité avec corde d'assujettissement)
- Grattoir à mur et à plancher
- Hachette à plâtre
- Machine à vaporiser
- Mélangeur à peinture avec rallonge électrique
- Meule à rectifier (grinder ou meuleuse)
- Multiprise
- Perceuse à mélanger avec agitateur
- Pinceau
- Pistolet avec trémie pour texture
- Porte-marteau
- Porte-mortier
- Pistolet à vaporiser
- Rallonge avec lumière
- Rouleau à peinture
- Ruban à mesurer
- Ruban à mesurer au laser
- Sac à clous
- Seau
- Spatule à joint
- Toile et plastique
- Tournevis à pointe cruciforme
- Tournevis électrique
- Truelle
- Tuyau de raccordement
- Ventilateur

Matières premières

- Apprêt
- Colle à béton
- Colle à plâtre
- Composé à joints
- Composé à joints à prise chimique
- Crépi de béton
- Ruban à masquer
- Fini texturé moyen (stucco popcorn)
- Rouleau de papier
- Rouleau de polyéthylène

Annexe 2 | Grille des risques en santé et sécurité au travail

Produite par : **MARIE-ÈVE ÉMOND**, conseillère en prévention

Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction

Tableau A.2 Risques en santé et en sécurité du travail pour le métier de plâtrier

Catégories de risques
1- Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique
2- Risques physiques ou dangers d'ordre physique
3- Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique
4- Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique
5- Risques psychosociaux ou dangers d'ordre psychosocial
6- Risques liés à la sécurité ou danger pour la sécurité

Lorsqu'un risque pour la santé, la sécurité ou l'intégrité physique d'un travailleur est identifié dans une situation de travail, il faut d'abord voir la possibilité de l'éliminer à la source. Dans l'impossibilité, des moyens de prévention doivent être mis en place.

Le tableau suivant présente des éléments à titre indicatif. Une analyse de risques spécifiques de chaque situation de travail doit être réalisée pour cibler les risques spécifiques et les moyens de prévention appropriés.

N°	Sources de risques	Principaux effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
1	Risques chimiques ou dangers d'ordre chimique		
1.1	Utilisation de matières dangereuses (ex. : <i>apprêt, colle, ciment, chaux, plâtre, mortier, mousse d'uréthane, etc.</i>).	<ul style="list-style-type: none"> • Maux de tête • Lésions aux yeux • Atteintes cutanées • Brûlures • Intoxication • Maladies respiratoires (ex. : <i>silicose</i>) • Cancer • Incendie/ explosion 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir reçu la formation et l'information sur le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) • Prendre connaissance de la fiche de données de sécurité (FDS) du produit et s'assurer qu'elle soit disponible à proximité du lieu de travail • S'assurer que les produits utilisés sont étiquetés adéquatement • Porter les équipements de protection individuelle requis (ex. : <i>gants, lunettes, visière, survêtement, appareil de protection respiratoire (filtres et/ou cartouches), etc.</i>) • Prévoir une ventilation suffisante (<i>par aspiration et/ou dilution, naturelle ou mécanique</i>)

N°	Sources de risques	Principaux effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
			<ul style="list-style-type: none"> • Avoir accès aux équipements d'urgence conformes en bon état nécessaire (douche oculaire, extincteur, etc.) et être en mesure de les utiliser.
1.2	Utilisation d'équipements à combustion (ex. : appareils de chauffage d'appoint, compresseur, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> • Intoxication (ex. : <i>monoxyde de carbone</i>) • Incendie/ explosion 	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier l'utilisation d'équipements électriques • Utiliser des équipements en bon état (<i>inspection et entretien à prévoir</i>) • Prendre connaissance du manuel de l'utilisateur afin de s'assurer d'utiliser l'outil de façon appropriée. • Assurer une ventilation suffisante • Avoir un détecteur de monoxyde de carbone dans le local de travail
2 Risques physiques ou dangers d'ordre physique			
2.1	Exposition au bruit (ex. : <i>environnement de travail et/ou utilisation d'outils ou d'équipements bruyants</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Fatigue • Baisse de la vigilance • Stress • Détérioration de l'acuité auditive • Surdit� professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'utilisation d'outils électriques plutôt que pneumatique • Isoler la source de bruit • Utiliser des équipements en bon état (<i>inspection et entretien à prévoir</i>) • Porter un équipement de protection auditive adéquat.
2.2	Vibration ou impact (ex. : <i>cloueuse pneumatique, meuleuse, scies, etc.</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Troubles neurologiques et ostéo-articulaires (ex. : <i>engourdissements, picotements des doigts ou des mains, douleurs dans les mains, avant-bras et épaules, diminution de la force musculaire, etc.</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Privilégier l'achat d'équipement présentant un niveau de vibrations plus faible • Utiliser un équipement en bon état (<i>inspection et entretien à prévoir</i>) et conçu pour la tâche • Utiliser l'équipement adéquatement et conformément aux recommandations du fabricant • Réduire les travaux en continu de longue durée. Augmenter les pauses au besoin • Adopter une bonne posture de travail
2.3	Exposition au froid (<i>travail extérieur</i>)	<ul style="list-style-type: none"> • Engelures • Hypothermie 	<ul style="list-style-type: none"> • Reporter les travaux non urgents si possible • Ajuster son rythme de travail et privilégier le travail en équipe

N°	Sources de risques	Principaux effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
			<ul style="list-style-type: none"> • Porter des vêtements et chaussures adaptés à la température et au travail (<i>plusieurs couches, bottes chaudes, etc.</i>) • Installer des écrans limitant l'exposition au vent (<i>si possible et sécuritaire</i>) • Prendre des pauses au chaud plus fréquemment • Boire des boissons chaudes (<i>excluant le café</i>). • Arrêter le travail aux premiers symptômes de malaise
2.4	Exposition à la chaleur et aux rayons du soleil <i>(travail à l'extérieur)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fatigue • Baisse de la vigilance • Brûlures • Coup de chaleur • Cancer de la peau 	<ul style="list-style-type: none"> • Reporter les travaux non urgents si possible • Ajuster son rythme de travail et privilégier le travail en équipe • Porter des vêtements clairs, qui respirent et qui couvrent le corps • Mettre de la crème solaire aux endroits exposés • Prendre des pauses plus fréquemment au frais ou à l'ombre • Boire de l'eau fraîche à intervalles réguliers • Arrêter le travail aux premiers symptômes de malaise
3	Risques biologiques ou dangers d'ordre biologique		
S/O			
4	Risques ergonomiques ou dangers d'ordre ergonomique		
4.1	Postures contraignantes et tâches répétitives <i>(ex. : utilisation d'outils et équipements manuels, manutention manuelle de charge, etc.)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fatigue musculaire • Maux de dos • Troubles musculosquelettiques (TMS) 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des équipements d'aide à la manutention • Utiliser des outils ergonomiques ou outils adaptés à la tâche et en bon état • Demander de l'aide à un collègue au besoin • Utiliser les techniques physiques reconnues de manutention (dos droit, jambes pliées, éviter les torsions du tronc, etc.) • Effectuer des rotations de tâches

N°	Sources de risques	Principaux effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
5	Risques psychosociaux ou danger d'ordre psychosocial		
5.1	Rythme de travail élevé, surcharge de travail, contraintes de temps, etc.	<ul style="list-style-type: none"> • Pathologies physiques (<i>maux de dos, de tête, problèmes cutanés, problèmes de poids, douleurs musculaires, fatigue, etc.</i>) • Effets psychologiques (<i>troubles du sommeil, stress, anxiété, dépression, épuisement professionnel</i>) • Absentéisme/ présentéisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et organiser les travaux dans le temps • Concevoir les tâches de manière à favoriser une répartition équilibrée de la charge de travail • Maintenir des horaires de travail réguliers • Définir clairement les rôles de chacun • Adopter une bonne hygiène de vie (<i>sommeil, alimentation, loisir, etc.</i>) • Consulter les programmes d'aide aux employés
6	Risques liés à la sécurité ou danger pour la sécurité		
6.1	Chute de même niveau <i>(ex. : contact avec objets au sol, plancher glissant, sol gelé, etc.)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fracture • Entorse • Foulure • Ecchymose • Contusion 	<ul style="list-style-type: none"> • Porter des chaussures adaptées • S'assurer de la bonne tenue des lieux • Maintenir un éclairage adéquat • Réparer, nettoyer ou déglacer les surfaces glissantes ou inégales.
6.2	Chute de hauteur <i>(Utilisation d'une échelle ou d'un escabeau, d'une plateforme élévatrice automotrice, d'un échafaudage mobile ou à cadres métalliques, d'une passerelle ou d'une plateforme provisoire)</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fracture • Entorse • Ecchymose • Blessures multiples (<i>interne ou externe</i>) • Décès 	<p>Généralités :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'avoir reçu la formation et l'information sur l'utilisation de l'équipement • Utiliser l'équipement adéquat à la tâche (<i>ex. : hauteur à atteindre, espaces restreints, capacité de charge, type de sol, etc.</i>) • Utiliser un équipement conforme et en bon état (<i>inspection et entretien à prévoir</i>) • Installer et utiliser l'équipement adéquatement et conformément aux recommandations du fabricant • S'assurer de la capacité et de la stabilité du sol • Respecter la capacité nominale de l'équipement

N°	Sources de risques	Principaux effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
			<ul style="list-style-type: none"> • Délimiter l'aire de travail • Porter les équipements de protection individuelle requis • Protection conforme contre les chutes requise si exposition à une chute de plus de 3 m (10 pi) de sa position de travail ou plus bas si un danger est présent <p>Plus précisément :</p> <p>Utilisation d'une échelle ou d'un escabeau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser ces équipements pour les travaux de courte durée seulement (<i>1 heure et moins cumulées dans la journée</i>) • S'assurer de la stabilité de l'équipement • Faire face à l'échelle ou à l'escabeau pour monter ou descendre et utiliser trois points d'appui • Se tenir au centre des barreaux et des montants • Placer l'échelle dans le bon angle d'inclinaison <p>Utilisation d'une plateforme élévatrice automotrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consulter la plaque signalétique • Conserver les pieds au sol et le corps à l'intérieur des garde-corps • Éviter les mouvements brusques • Ne pas se déplacer à l'aide de la plateforme lorsqu'elle est dans les airs • Protection conforme contre les chutes (harnais, liaison et ancrage) en tout temps dans une plateforme élévatrice automotrice à bras articulé (<i>type girafe</i>) <p>Utilisation d'un échafaudage mobile :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les dispositifs de blocage des roues • Installer les stabilisateurs au besoin. • Descendre de l'échafaudage mobile pour le déplacer

N°	Sources de risques	Principaux effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
			<p>Utilisation d'un échafaudage à cadres métalliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'installer les bannes verticales à chaque section d'échafaudage • Utiliser des madriers normalisés en bon état, d'une largeur suffisante (min 470 mm) et fixés pour le plancher. • Utiliser des moyens d'accès sécuritaires • Amarrer l'échafaudage à la structure à des intervalles ne dépassant pas trois fois la largeur minimale de l'échafaudage <p>Utilisation de passerelles et plateformes provisoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir au moins 480 mm de largeur • Être solidement fixées <p>Être munis d'un garde-corps conforme en tout temps et à toute hauteur.</p>
6.3	<p>Utilisation de petits outils manuels (ex. : <i>râpe, lime, couteau, truelle, scie manuelle, etc.</i>)</p> <p>Utilisation d'outils ou d'équipements motorisés (ex. : <i>perceuse électrique, sableuse électrique, scie ronde, scie sauteuse, meuleuse, malaxeur à mortier, cloueuse pneumatique, etc.</i>).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coupure • Lacération • Perforation • Piqure • Blessure aux yeux • Blessures multiples • Entraînement • Amputation 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'avoir reçu la formation et l'information sur l'utilisation sécuritaire de l'outil ou de l'équipement • Choisir l'outil ou l'équipement approprié au travail à effectuer • Prendre connaissance du manuel de l'utilisateur afin de s'assurer d'utiliser l'outil ou l'équipement de façon appropriée • Toujours utiliser les accessoires recommandés par le fabricant • Porter les équipements de protection individuelle requis (ex. : lunettes, gants, protecteur auditif, etc.) • Éviter de porter des vêtements amples, des bijoux ou les cheveux longs non attachés • Utiliser un outil ou un équipement en bon état (<i>inspection et entretien à prévoir</i>) • Travailler dans une position stable et immobiliser le matériel à travailler

N°	Sources de risques	Principaux effets sur la santé et sécurité	Moyens de prévention
			<ul style="list-style-type: none"> • Établir un périmètre de sécurité au besoin • S'assurer que les protecteurs sont en place et en bon état • Ranger l'outil ou l'équipement de façon sécuritaire lorsque la tâche est terminée • Appliquer la méthode de contrôle des énergies selon la procédure établie, au besoin (ex. : <i>changement de lame sur une scie, changement de meule, nettoyage du malaxeur, etc.</i>)
6.4	<p>Contact avec une source électrique en périphérie (ex. : <i> fils, boîtes électriques, rallonges</i>)</p> <p>Contact lors de l'utilisation d'outils et équipements électriques (ex. : <i> malaxeur à ciment, appareils de chauffage d'appoint, perceuses et sableuses électriques, etc.</i>).</p> <p>Contact avec des lignes électriques lors de travaux extérieurs (ex. : <i> lors de l'utilisation d'échelle, d'échafaudage, de plateformes élévatrices automotrices</i>)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Brûlures • Électrisation • Électrocution (décès) 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un équipement en bon état (<i>inspection et entretien à prévoir</i>) • Utiliser un équipement homologué selon les normes en vigueur. • Respecter les limites de l'outil et les recommandations du fabricant • Porter l'équipement de protection individuelle requis • Respecter les distances d'approches des lignes électriques ou convenir avec l'entreprise d'exploitation électrique des mesures de sécurité à prendre.

Bibliographie

Cette liste ne constitue pas une revue de littérature exhaustive, ces références étant mentionnées à titre indicatif.

Risques chimiques

- [Répertoire toxicologique - CNESST \(gouv.qc.ca\)](#)
- [Le SIMDUT, qu'est-ce que c'est ? - CNESST \(gouv.qc.ca\)](#)
- [simdut-2015-2019-5-volets \(asp-construction.org\)](#)
- [les-appareils-de-protection-respiratoire-2017-16-p \(asp-construction.org\)](#)
- [l-exposition-aux-poussieres-de-silice-cristalline-quartz-2017-9-p \(asp-construction.org\)](#)
- [la-prevention-des-intoxications-au-monoxyde-de-carbone-2020-15-p \(asp-construction.org\)](#)

Risques physiques

- [Coup de chaleur | Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST \(gouv.qc.ca\)](#)
- [Travail au froid | Commission des normes de l'équité de la santé et de la sécurité du travail - CNESST \(gouv.qc.ca\)](#)
- [Conditions de température – Froid : Réponses SST \(cchst.ca\)](#)
- [le-bruit-dans-la-construction-2018-22-p \(asp-construction.org\)](#)
- <https://www.asp-construction.org/publications/publication/dl/la-protection-auditive-2017-3-volets-bruit>
- [les-travaux-pres-des-lignes-electriques-aeriennes-2020-11-p \(asp-construction.org\)](#)

Risques ergonomiques

- [bulletin-de-l-b-automne-b-2020 \(asp-construction.org\) \(pages 8-10\)](#)
- [Ergonomie des outils à main - Conception des outils : Réponses SST \(cchst.ca\)](#)

Risques psychologiques

- [Fiche 2-A : Indicateur « Charge de travail » \(inspq.qc.ca\)](#)
- [Stress en milieu de travail - Généralités : Réponses SST \(cchst.ca\)](#)

Risques reliés à la sécurité

- [les-echelles-et-les-escabeaux-2019-16-p \(asp-construction.org\)](#)
- <https://www.asp-construction.org/publications/publication/dl/les-plates-formes-de-travail-elevatrices-automotrices-2018-23-p>
- [echafaudages-mobiles.pdf \(gouv.qc.ca\)](#)
- [Échafaudages - Type : cadres métalliques \(gouv.qc.ca\)](#)
- [les-echafaudages-a-cadres-metalliques-en-8-consignes-de-securite-2020-25-p-1 \(asp-construction.org\)](#)
- [automne-2019 \(asp-construction.org\) \(pages 2-6\)](#)
- [Prévention contre les chutes - Comment éviter de glisser, de trébucher et de tomber : Réponses SST \(cchst.ca\)](#)
- [Outils à main : Réponses SST \(cchst.ca\)](#)
- [Outils portatifs à moteur : Réponses SST \(cchst.ca\)](#)
- <https://www.asp-construction.org/publications/publication/dl/les-agrafeuses-et-les-cloueuses-pneumatiques-2010-5-volets>
- [Sécurité en électricité - Information de base : Réponses SST \(cchst.ca\)](#)

